

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
93+94 - Est Parisien



2021

RAPPORT MORAL & FINANCIER



TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO DU PRÉSIDENT	6
INTRODUCTION	9
1 RAPPORT MORAL	12
1.1 CONFORMITÉ DE L'OBJET SOCIAL	12
1.2 RÔLE ET MISSIONS	12
1.3 UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE	13
1.4 UNE ANNÉE DE RECONSTRUCTION	13
2 NOS MISSIONS	15
2.1 AGIR	15
2.2 ACCOMPAGNER	15
2.3 REPRÉSENTER	16
2.4 INFORMER	16
3 RAPPORT D'ACTIVITÉ	18
3.1 ADHÉSIONS/RADIATIONS	18
3.2 ANIMATION DU RÉSEAU ET COMMUNICATION	18
3.3 EMPLOI, HANDICAP, FORMATION	20
3.3.1 RAPPROCHEMENT ÉCOLE/ENTREPRISE	22
3.3.2 APPRENTISSAGE	22
3.3.3 PARRAINAGE	23
3.3.4 PARCOURS INSERTION	23
3.3.5 HANDICAP	23
3.3.6 EMPLOIS FRANCS	24
3.3.7 EMBAUCHE DES SENIORS	24
3.3.8 RÉFUGIÉS	25
3.4 APPELS A CANDIDATURE	25
3.5 SUIVI PERSONNALISÉ & FIDÉLISATION	26
3.6 ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE	26
3.7 MAGAZINE CAP IDF - ÉDITION EST PARISIEN	27
3.8 PRISES DE POSITIONS ET INTERVENTIONS PUBLIQUES	27
4 FAITS NOTABLES 2021	29
4.1 ÉLECTIONS CONSULAIRES 2021	29
4.2 PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DES ARMÉES	30
4.3 NOUVEAUTÉS	30
4.3.1 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	30
4.3.2 NOUVEAU SITE INTERNET	30
4.3.3 NOS MÉTIERS, VOS EMPLOIS	31
4.3.4 LES ENTRETIENS DU MEDEF DE L'EST PARISIEN	31
4.3.5 CAFÉ CONTACT AVEC LA DRIETS	32
4.4 GUIDE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS	33
4.5 DÉJEUNERS ADHÉRENTS	33
4.6 GRANDS ÉVÈNEMENTS 2021	33
4.7 LA RÉNOVATION DU CLUB FOCH	33

5	GOUVERNANCE	36
5.1	PRÉSIDENCE	36
5.2	PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE	36
5.3	CONSEIL D'ADMINISTRATION	37
5.4	FONCTIONS RÉGALIENNES	37
5.5	RENOUVELLEMENTS DE MANDATS	37
5.6	COLLABORATEURS	40
6	RAPPORT FINANCIER	42
6.1	PRODUITS	42
6.1.1	PRODUITS D'EXPLOITATION	42
6.1.2	AUTRES PRODUITS	42
6.2	CHARGES	42
6.2.1	CHARGES D'EXPLOITATION	42
6.2.2	AUTRES CHARGES	43
6.3	RÉSULTAT	43
6.3.1	BUDGET 2021	43
6.3.2	RÉSULTATS 2021	43
6.4	COMPTES DES FILIALES DU MEDEF	44
6.4.1	UPIEX	44
6.4.2	CLUB FOCH	44
6.5	BUDGET 2022	47
7	VOS CONTACTS	50
	ANNEXES	54
	COMPTES 2021	56
	RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	87
	PROJETS DE RÉOLUTION	114



Evénement organisé par UNIGROS au MIN de Rungis



Participation de Benoit HUVER aux événements du Red Star Football Club à Saint Ouen

ÉDITO



Bastien BRUNIS
Président

UNE ANNÉE DE RECONSTRUCTION

En seulement un an, le MEDEF de l'Est Parisien a profondément changé. Grâce à l'engagement de ses adhérents, de ses élus et au travail formidable accompli par l'équipe des permanents, nous pouvons nous réjouir de toutes les étapes déjà franchies : il est temps d'envisager l'avenir avec confiance et ambition sur des bases nouvelles et solides.

En renouvelant largement la gouvernance de notre organisation patronale, les adhérents du MEDEF de l'Est Parisien ont exprimé une volonté claire : celle du changement.

Cette promesse que je porte depuis fin 2020 avec notre nouvelle équipe se concrétise depuis dans tous les domaines d'action de notre MEDEF : défense patronale, représentation, service aux adhérents, participation à l'économie locale, promotion de la culture et de l'esprit d'entreprise... nous n'avons pas à rougir des résultats obtenus en 2021 au prix d'un immense travail que je tiens à saluer au nom de tous nos membres.

L'année 2021 a été celle de la reconstruction.

Et c'est sans fausse modestie que nous pouvons aujourd'hui célébrer le grand retour du MEDEF de l'Est Parisien. Dans une période de crises et d'incertitudes, notre organisation patronale constitue un repère fiable pour nos entreprises, un partenaire exigeant et responsable pour les décideurs publics et privés, un élément aujourd'hui indispensable à la réussite de l'Est parisien, de ceux qui vivent, entreprennent, investissent et imaginent le futur de notre cher territoire.

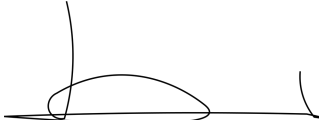
Le MEDEF de l'Est Parisien au 31 décembre 2021, c'est : plus d'adhérents, plus de mandataires, plus de permanents, plus d'actions de terrain, plus d'influence et plus d'impact sur l'économie de l'Est parisien et, surtout, sur le quotidien le plus concret des dirigeants

d'entreprise. De la crise sanitaire au plan de relance, en passant par le soutien aux entreprises ou la promotion de l'inclusion, fil rouge de notre mandat, nous devons être fiers de l'énergie avec laquelle nous nous mobilisons.

Je tiens à remercier très chaleureusement les élus et mandataires qui portent, chacun dans leur domaine, la renaissance de notre organisation bientôt centenaire.

Alors que le pays fait face au défi du décrochage démocratique, leur engagement bénévole fait la différence : il mérite d'être salué et encouragé. Tout cela serait bien entendu impossible sans une équipe de permanents aussi efficace, performante et disponible, remarquablement animée par notre délégué général dont je veux tout particulièrement souligner le rôle primordial.

Ce que nous avons accompli tous ensemble en seulement quelques mois doit maintenant nous pousser à être encore plus ambitieux pour nos entreprises, car il reste tant à faire ! 2022 sera donc l'année de la consécration de notre oeuvre collective, avec pour écrin notre maison commune enfin rénovée : un lieu d'exception pour encore plus de services, encore plus d'impact et encore plus de rayonnement pour notre MEDEF de l'Est Parisien.



Bastien BRUNIS
Président



Club Foch (ancienne version) à l'occasion de la soirée mandataires



Déjeuner de présentation des fonctions de conseiller prud'homal et de juge au tribunal de commerce en présence de M Francis GRIVEAU, Président du Tribunal de Commerce de Bobigny

INTRODUCTION DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



Sébastien VANNEROT
Délégué Général

Fondé en 1927, le **MEDEF de l'Est Parisien** ou **MEDEF 93|94**, est l'organisation patronale interprofessionnelle territoriale représentative du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) pour les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Implanté à Vincennes (Val-de-Marne) depuis fin 1946, le MEDEF de l'Est Parisien a pour vocation de rassembler, d'assister, conseiller, défendre et représenter toutes les entreprises de son territoire, quelle que soit leur taille ou leur activité. Plus de 90% de nos adhérents sont des TPE/PME.

Depuis presque 100 ans, le MEDEF de l'Est Parisien met au coeur de son action la création d'emplois et la croissance durable. Il dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société civile et oeuvre auprès des différents décideurs en faveur d'une meilleure compréhension des contraintes et des atouts des entreprises.

Dans un contexte de profondes mutations (économiques, démographiques, numériques, sociétales), il a pour mission de favoriser la liberté d'entreprendre et de valoriser l'entrepreneuriat.

Au quotidien, nous mettons tout en oeuvre pour assister les entrepreneurs de notre territoire, pour les accompagner au mieux sur leurs grandes problématiques économiques, fiscales, juridiques ou sociales, mais aussi sur leurs problématiques plus pointues (hygiène, sécurité, formation, handicap, etc.) ou plus complexes (implantation, relocalisation, complexité réglementaire, etc.).

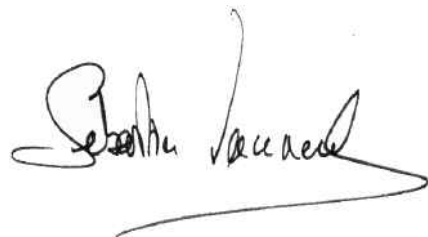
Porte-parole de toutes les entreprises, le MEDEF de l'Est Parisien est porteur des projets de ses adhérents et, en qualité d'organisation patronale représentative, l'interlocuteur naturel et privilégié de tous les décideurs et pouvoirs publics sur son territoire, avec lesquels il interagit quotidiennement.

Le MEDEF de l'Est Parisien travaille de concert avec toutes les forces vives régionales, départementales et locales dans un esprit de complémentarité au service de ses adhérents et de son territoire.

Avec plus de trois cents cinquante (350) mandataires issus des rangs de ses adhérents, le MEDEF de l'Est Parisien défend également les intérêts des entreprises et des entrepreneurs dans toutes les juridictions paritaires ou consulaires (conseil des prud'hommes, tribunal de commerce) et instances économiques et sociales (URSSAF, CPAM, CAF, etc.) au niveau local afin de faire valoir le point de vue de l'entreprise, améliorer son environnement et en assurer la bonne gestion de l'argent public (Chambre de Commerce et d'Industrie).

Ce rapport est l'occasion pour l'ensemble des élus et salariés du MEDEF de l'Est Parisien de vous rendre compte de l'activité menée au cours de l'exercice 2021 pour le compte de l'ensemble des entreprises adhérentes. Le travail qui a été accompli au cours de ces douze (12) mois a été gigantesque et d'autant plus compliqué par l'actualité économique et sanitaire.

Nous sommes heureux de vous compter parmi le premier réseau d'entrepreneurs de France et le premier des départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et de vous retrouver physiquement dans ce lieu magnifique qu'est notre siège de Vincennes entièrement rénové.



Sébastien VANNEROT
Délégué Général



Intervention télévisée de Bastien BRUNIS sur France 3



Assemblée Générale introductive de la nouvelle mandature à la CCI Paris-Île-de-France

Chapitre 1

RAPPORT MORAL

En notre qualité d'organisation patronale, notre rôle premier est de permettre et soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre et favoriser la création, le développement et la croissance durable et responsable des entreprises sur notre territoire et, plus largement, dans notre pays.

Notre rôle second, mais pour autant primordial, est d'assurer le bon fonctionnement du paritarisme au plan local en remplissant - via la sélection, la formation, la désignation et l'animation de « mandataires » - l'ensemble des missions de services publics qui nous sont confiées.

1.1 CONFORMITÉ DE L'OBJET SOCIAL

L'activité du MEDEF de l'Est Parisien, au cours de l'exercice 2021 a été conforme à l'objet social et aux missions (article 5 de ses statuts) de l'Association malgré toutes les difficultés liées à la crise COVID-19.

Cette nouvelle année de crise a été l'occasion pour notre organisation patronale de démontrer son rôle central dans la co-construction d'un certain nombre de mesures économiques et de renforcer plus encore ses liens avec les entreprises adhérentes, le territoire et les acteurs institutionnels de celui-ci.

1.2 RÔLE ET MISSIONS

En qualité d'organisation patronale territoriale, notre Association est partie prenante de toutes les instances de discussion et de dialogue avec les différentes administrations déconcentrées de l'État sur le territoire.

A ce titre, nous alertons régulièrement les autorités, notamment préfectorales, de toutes les problématiques ou cas particuliers que peuvent rencontrer nos adhérents et cherchons ensemble des solutions.

Nous sommes notamment les interlocuteurs naturels et légitimes de l'ensemble des administrations sur le territoire, dont nous saluons leur disponibilité, leur réactivité et la poursuite du dialogue constructif initié en 2020.

Nous tenons à remercier ici tout particulièrement Mesdames Clémence CHOUTET, sous-préfète à la relance de Seine-Saint-Denis, et Faouzia FEKIRI, sous-préfète à la relance du Val-de-Marne, pour leur disponibilité, leur investissement et leur écoute.

1.3 UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

L'actualité 2021 a malheureusement été - comme en 2020 - dictée en grande partie par la crise du coronavirus, y compris jusqu'en novembre/décembre 2021, au moment de la reprise épidémique.

La crise sanitaire a suscité une abondante communication auprès des entreprises adhérentes sur l'ensemble du spectre des aides et dispositifs tels que : activité partielle, prêt rebond, arrêts de travail, garde d'enfants, report de cotisations, PGE et dispositifs de soutien, les assouplissements fiscaux, les aides de la région, le chômage partiel, le télétravail, le recrutement, la reprise... ou, au contraire, le décalage de reprise entre secteurs.

Le MEDEF de l'Est Parisien a joué à plein son rôle au cours de cette année exceptionnelle en venant au soutien de ses entreprises adhérentes et largement au-delà, en cherchant avec le concours de nos interlocuteurs et partenaires des solutions pour nos entreprises.

L'année 2021 s'est terminée par le constat d'une reprise économique assez forte dans une grande majorité de secteurs, un décalage de reprise et de croissance important en fonction des secteurs, une pénurie de main d'oeuvre, qualifiée ou non qualifiée, et la modification profonde d'un certain nombre de modèles économiques.

Autant de sous-jacents inflammables que la crise ukrainienne viendra allumer, transformant l'année 2022 en année - encore une fois - exceptionnelle avec de nombreux défis à relever collectivement pour assurer la croissance de nos entreprises et l'emploi pérenne de nos collaborateurs.

1.4 UNE ANNÉE DE RECONSTRUCTION

L'année 2021 a été la première année pleine de Bastien BRUNIS en qualité de nouveau Président du MEDEF de l'Est Parisien.

L'année 2021 a été l'occasion pour ce dernier de représenter le MEDEF de l'Est Parisien auprès de l'ensemble des interlocuteurs locaux, qu'ils soient politiques (maires, députés, sénateurs, présidents d'Établissements Publics Territoriaux, de département, de région,), représentants de l'État (préfets, sous-préfets, administrations déconcentrées, etc.), représentants du monde associatif ou du monde consulaire (Présidents de Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore Chambre des Métiers).

Cet investissement massif sur le terrain au-travers de ces rencontres a été l'occasion de renforcer la place et le rôle de notre organisation patronale au sein de l'écosystème local, rendant ainsi le MEDEF de l'Est Parisien incontournable.



Conseil d'Administration

réunion du Conseil d'Administration du MEDEF
de l'Est Parisien chez l'un de nos adhérents,
RANDSTAD.

Chapitre 2

NOS MISSIONS

Compte tenu de la complexité de notre rôle, de la multiplicité de nos missions et la diversité de nos actions, les attentes des entreprises adhérentes ne sont pas toutes uniformes et chacune d'entre elles se retrouvera souvent demandeuse d'une partie seulement de nos missions.

2.1 AGIR

Le MEDEF de l'Est Parisien mène en toute indépendance une action permanente d'information et d'influence auprès de l'ensemble des décideurs sur le plan local, régional, voire national lorsque le besoin s'en fait sentir.

Le MEDEF de l'Est Parisien est l'interlocuteur naturel des autorités et décideurs départementaux et régionaux (Préfecture, Direction Département des Impôts et Finances Publiques, DRIETS (ex. DIRECCTE), URSSAF, Banque de France, BPI, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Établissements Publics Territoriaux (EPT), etc.) pour tous les sujets ayant trait au développement économique du territoire et/ou les entreprises ayant leur établissement ou leur activité en Seine-Saint-Denis et/ou du Val-de-Marne.

Chaque entreprise adhérente peut, si elle le souhaite, être accompagnée dans ses démarches importantes par notre organisation patronale ou encore nous faire part des remontées terrain ou obstacles juridiques, techniques ou administratifs qui obèrent son activité. Chaque mois, nous faisons remonter aux autorités compétentes l'ensemble de ces sujets.

Dans le cadre de notre action, nous mettons aussi en relation entre elles les entreprises et experts du territoire pour créer de nouvelles opportunités.

2.2 ACCOMPAGNER

En notre qualité de tiers de confiance, le MEDEF de l'Est Parisien est l'interlocuteur naturel pour dialoguer, accompagner et structurer les projets de ses entreprises adhérentes mais aussi servir de médiateur à l'occasion de désaccord ou de contentieux avec les administrations.

Le MEDEF de l'Est Parisien a également vocation à appuyer et accompagner au long cours les entreprises adhérentes dans les projets d'investissements, de rénovation, de relocalisation ou tout autre projet important ayant un impact significatif sur le territoire.

Notre organisation patronale a naturellement développé une compétence particulière en droit social, que cela soit en relations individuelles ou collectives. Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à la section "services" de ce document.

Le MEDEF de l'Est Parisien est une association relevant de la loi 1901 à but non lucratif, cependant certaines de nos interventions, du fait de leur complexité et du temps exigé, peuvent nécessiter une participation financière supplémentaire.

2.3 REPRÉSENTER

L'ADN de toute organisation patronale telle que le MEDEF de l'Est Parisien est de défendre et représenter - sur le territoire relevant de sa compétence - les entreprises du territoire dans le cadre du paritarisme, qu'il soit juridictionnel ou de gestion, participant ainsi à la démocratie sociale inscrite à l'article 1^{er} du Code du Travail par la loi n°2008-67 du 21 janvier 2008.

C'est notamment cette mission de « service public » qui la distingue des autres acteurs de la vie économique (chambres de commerce, chambre des métiers, établissement public territorial, club d'entreprises par exemple).

Au plan national, ce sont près de 16.000 mandats occupés par le MEDEF :

- 1.247 mandats paritaires nationaux;
- 3.400 mandats paritaires régionaux;
- 1.900 mandats paritaires territoriaux;
- 3.500 conseillers prud'homaux;
- 2.000 membres des chambres de commerce et d'industrie;
- 3.100 juges au tribunal de commerce.

Au plan territorial, ce sont près de 350 mandats dans tous les domaines concernant la vie de l'entreprise dont dispose le MEDEF de l'Est Parisien, levier d'influence considérable sur l'ensemble du territoire.

2.4 INFORMER

Le rôle du MEDEF de l'Est Parisien est également de former et informer ses adhérents pour les aider à prendre les bonnes décisions au bon moment.

Notre organisation patronale propose quotidiennement une information pertinente et accessible pour tous les domaines de l'entreprise : économique, social, local, international... information que chaque entreprise adhérente peut, si elle souhaite, donner accès à ses propres collaborateurs.

Cette information peut prendre toutes les formes : newsletters, magazine papier (CAP IDF), intranet, podcasts audio ou vidéo (cf. notre chaîne Youtube, conférences, réunions, matinales juridiques, etc.).

En qualité de syndicat patronal, notre rôle est aussi de rendre visibles et valoriser les initiatives locales ainsi que celles de nos entreprises adhérentes, que ce soit par le biais de visites d'entreprises ou les réseaux sociaux (Linkedin, Twitter, etc.).



Intervention de Malik BELKESSAM dans du partenariat avec le second incubateur pour réfugiés



Sébastien ZECCA dans le cadre du premier numéro de "Nos métiers, vos emplois" chez ALTAIR SECURITE

Chapitre 3

RAPPORT D'ACTIVITÉ

3.1 ADHÉSIONS/RADIATIONS

Le nombre d'adhérents au MEDEF de l'Est Parisien demeure stable avec environ 1.100 entreprises adhérentes :

- adhésions : 353 nouvelles entreprises adhérentes : 103 payeurs et 250 induites;
- radiations : 101 radiations, dont une part non-négligeable inéluctable (liquidations judiciaires, déménagements, etc.) ou pour cause d'impayés depuis plusieurs exercices.

Notre activité est demeurée stable en dépit de toutes les difficultés liées à la crise COVID et à la surcharge de travail qui en a découlé.

La dynamique d'adhésion demeure extrêmement bonne sur le début de l'année 2022, rassemblant des entreprises largement au-delà de nos deux départements.

Chaque entreprise adhérente peut, voire même doit, être elle-même prescriptrice auprès de ses clients, partenaires et fournisseurs car plus nous rassemblerons d'entreprises adhérentes, plus nous serons en capacité financière et humaine d'accompagner les entreprises du territoire, que ce soit dans leurs projets ou leurs difficultés.

Nous avons de très fortes ambitions en termes de nouveaux services , que ce soit la mise en place d'une plate-forme de marchés entre adhérents, l'accompagnement sur les questions de responsabilité sociale et environnementale, la recherche de financements, l'organisation de nouveaux types d'événements, mais pour cela nous avons besoin de financer de nouveaux recrutements grâce à de nouvelles adhésions.

3.2 ANIMATION DU RÉSEAU ET COMMUNICATION

Compte-tenu du contexte sanitaire, notre organisation patronale a dû continuer à s'adapter et à proposer une grande partie de ses animations sous format dématérialisé (liste non-exhaustive).

- mesures de soutien visant à améliorer les fonds propres et la trésorerie des entreprises : Fiches synthétiques des articles 31 et 33 de la loi de finances pour 2021 ;
- protocole national en entreprise, version du 29 novembre 2021.
- levée du plafonnement européen des exonérations et des aides au paiement des cotisations sociales;

- protocole sanitaire en entreprise - version du 8 décembre 2021 ;
- prêt rebond : prolongation de la date d'octroi ;
- télétravail : pas de durcissement des règles face à la 5ème vague ;
- récapitulatif des mesures de soutien pour les entreprises ;
- l'employeur n'est pas tenu de prendre en charge les tests de dépistage ;
- évolutions de plusieurs dispositifs de soutien ;
- lettre d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise ;
- le plan de relance en temps réel ;
- fonds de solidarité ;
- assurance-crédit : CAP et CAP+ domestique et export maintenus jusqu'à la fin de l'année, CAP Relais arrêté fin juin ;
- le régime des arrêts de travail dérogatoires indemnisés sans délai de carence est prolongé jusqu'au 30 septembre 2021 ;
- se faire vacciner sans rendez-vous contre le Covid-19 à partir de 18 ans sans sortir de sa voiture, ou descendre de son 2 roues, c'est désormais possible en Seine-Saint-Denis ;
- publication du protocole national en entreprise et de la fiche restauration collective ;
- le Conseil d'État annule l'ordonnance et le décret réduisant les délais de consultation du CSE ;
- évolution du dispositif de compensation des coûts fixes et nouveau dispositif de soutien pour les reprises de fonds de commerce ;
- protocole national en entreprise Nouvelle version du 18 mai 2021 ;
- ouverture dominicale des commerces ;
- prêts Participatifs Relance : déjà 11 Milliards d'euros mobilisables par les entreprises !
- liste des métiers prioritaires à la vaccination ;
- activité partielle : point de situation au 14 avril 2021 ;
- report de trois mois de la contribution de l'audiovisuel public des professionnels initialement due le 15 avril 2021 ;
- exonérations de charges et aide au paiement URSSAF : une instruction apporte des précisions ;
- dispositif de prise en charge des coûts fixes : publication du décret ;
- nouvelle version du Protocole national en entreprise ;
- vers la prolongation des exonérations de cotisations et aide au paiement URSSAF ;
- fonds de solidarité : critères d'accès pour mai 2021 ;
- le Conseil d'État annule l'ordonnance et le décret réduisant les délais de consultation du CSE ;
- évolution du dispositif de compensation des coûts fixes et nouveau dispositif de soutien pour les reprises de fonds de commerce ;
- dispositif de prise en charge des coûts fixes : communiqué de presse du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance ;
- fonds de solidarité : augmentation du montant de l'aide au titre du mois de janvier 2021 pour les entreprises des secteurs S1 bis et les commerces en stations de montagne ;
- mesures de soutien visant à améliorer les fonds propres et la trésorerie des entreprises : Fiches synthétiques des articles 31 et 33 de la loi de finances pour 2021 ;

- accompagnement face à la crise : l'URSSAF propose des premiers échéanciers de paiement aux employeurs;
- plan de relance : appel à témoignages;
- publication d'un décret concernant les critères d'accès pour janvier 2021 et plusieurs modifications des annexes 1 et 2;
- enquête sur le Télétravail.
- activité partielle : mise à jour des listes des secteurs protégés et prolongation du dispositif actuel jusqu'au 28 février;
- entreprises soumises à des restrictions sanitaires : report du paiement des cotisations URSSAF et Agirc-Arrco pour les échéances du mois de février 2021;
- conséquences sur les relations de travail de l'isolement de 7 jours des Français revenant de l'étranger ou se rendant dans les Outre-mer;
- le MEDEF a obtenu des explications du ministère de la Santé : Plans d'apurement et remises partielles des dettes de cotisations URSSAF constituées dans le cadre de la crise sanitaire : décryptage du projet de décret;
- le télétravail : retours d'expériences et enseignements;
- dispositif d'aide pour les stocks : annonces;
- télétravail : comment rester efficace? Retours d'expériences 1 an après (Medef IDF).
- les aides à l'embauche : à chacun sa solution en partenariat avec Clef Job / DIRECCTE 93 et 94 & Convergence 93;
- Transco : le nouveau dispositif gagnant / gagnant de la reconversion? (Medef IDF);
- tout savoir pour bénéficier du dispositif Résilience 93 en partenariat avec INCO;
- l'activité partielle de longue durée, pas-à-pas en partenariat avec le cabinet FACTO-RHY AVOCATS;
- la cotation des entreprises (Medef IDF);
- transports en IDF et impact de la crise COVID sur : télétravail, saturation, études sanitaires... (Medef IDF);
- digitalisation des entreprises : se préparer aux risques Cyber (Medef IDF);
- transmission d'entreprises en partenariat avec le CRA;
- l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap en partenariat avec Agefiph / Pôle Emploi / RANDSTAD / Éducation Nationale;
- l'activité partielle et relations du travail : la DIRECCTE Ile de France est au RDV;
- inspection du travail dans un contexte de crise sanitaire;
- loi de finances & loi de financement de la Sécurité Sociale 2021.

3.3 EMPLOI, HANDICAP, FORMATION

Des échanges réguliers sont organisés avec les unités départementales (UD) du 93 et du 94 de la DRIEETS. Parfois sous format conventionnel mais la plupart du temps ils peuvent également prendre la forme d'échanges informels qui permettent tout autant de conforter la relation de travail en partenariat.

En Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, les avancées se font de façon conjointes et les différentes UD s'accordent afin que l'on puisse avancer sur des thématiques communes avec possibilité de mutualisation des connaissances.

Le MEDEF de l'Est Parisien a participé à différentes réunions, COPIL, CODEI, forums emploi, Webinaires, et autres événements promotionnels, lui permettant d'avoir les informations pertinentes pour jouer son rôle de facilitateur auprès des entreprises, et promouvoir

l'emploi et la formation sous les différentes facettes qu'ils peuvent revêtir, en adéquation avec les typologies d'entreprises rencontrées. Chaque nouvelle rencontre permet d'étoffer un peu plus le carnet d'adresse de contacts qu'il est susceptible de proposer aux entreprises qui ont des besoins dans ce sens.

L'ensemble du réseau territorial est ainsi mobilisé dans le cadre d'événements tels que la Fête des Métiers de l'Orientalion et de l'Alternance où la diffusion, de concert avec la DRIETS et les autres acteurs du réseau (EPT, Villes, Groupement d'employeurs, Associations, Missions-Locales, CAP Emploi...) est suffisamment large pour toucher une grande partie de l'écosystème emploi-formation du territoire.

Ainsi un webinaire sur les dispositifs d'aide à l'emploi a été organisé le mardi 9 février 2021, incluant des présentations des DRIETS des 2 UD ainsi qu'une présentation du dispositif « La France une Chance les entreprises s'engagent » piloté par la Mission Locale des Bords de Marne sur le 94.

Projet d'un format de webinaires type Café Contact avec une récurrence toutes les quinzaines de jours « 45 Minutes en Direct avec la DRIETS » prévu pour la rentrée de Septembre.

Des rapprochements sont également opérés avec l'Éducation Nationale et les CFA afin de pouvoir proposer des orientations pertinentes à des entreprises qui ne connaîtraient pas les formations de proximité qui existe au sein même de leur territoire et qui pourraient être congruentes avec leurs besoins récurrents.

Avec la fin des restrictions sanitaires juste avant l'été 2021, les événements se sont accélérés à compter du second semestre 2021 :

- participation sur invitation de la DRIETS 94 et du SPRO (Service Public Régional de l'Orientalion) au Forum Emploi « Booste Ton Avenir » avec positionnement sur un pôle à Dimension Handicap également 22/09/2021 Créteil (94) ;
- recueil de CV et mise en relation avec entreprises du réseau, transmission de 41 CV d'alternants en recherches d'entreprises et 5 candidats pour des recherches de postes ;
- participation active à l'organisation du forum Han'Direct avec visée de Job Dating avec FACE 93 (événement annulé) ;
- rencontre territoriale autour des Métiers de la Sécurité (PE, OPCO, Entreprises et ML) : 28/09/2021 ;
- webinaire Dispositif TransCo avec Transition Pro : le 29 septembre 2021 ;
- participation « Deconfin'action » démarche territoriale d'accompagnement de candidats de Champigny en juillet 2021 ;
- événement VITA'MIX point culminant de la dynamique territoriale le 30 novembre 2021 ; WITAWIN avec plus de 60 participants des mondes de l'entreprise, de l'école et de l'associatif ;
- déploiement d'un site internet et d'outils, de type MIA (Map In Action) qui répertorie l'ensemble des entreprises, établissements scolaires, et associations participant à la dynamique, du territoire des 13 villes de PEMB (Paris-Est-Marne-et-Bois : Champigny-Sur-Marne ; Bry-sur-Marne ; Charenton-le-pont ; Fontenays-sous-Bois ; Joinville-le-Pont ; Le Perreux-Sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-marne, Saint-Mandé ; Saint-Maur-des-Fossés ; Saint-Maurice ; Villiers-sur-Marne, Vincennes).

Par ailleurs, le projet d'un format de webinaire type Café Contact intitulé « 45 Minutes en Direct avec la DRIETS » a vu le jour en septembre. La temporalité initiale prévue toutes

les quinzaines semblant quelque peu difficile à tenir nous avons opté pour une récurrence mensuelle.

Ainsi le premier café contact s'est tenu le 21 septembre 2021 sur le thème des dispositifs d'Aides à l'Emploi et à la Formation, le second le 28 octobre 2021 portant sur la relation École-Entreprise, le troisième de novembre devant porter sur la SEEPH a été mutualisé avec le webinaire du MEDEF IDF en la matière et la pluralité des événements de fin d'année et le contexte sanitaire n'a pas été favorable à la tenue d'une session courant décembre.

Des rapprochements sont également opérés avec l'Éducation Nationale et les CFA afin de pouvoir proposer des orientations pertinentes à des entreprises qui ne connaîtraient pas les formations de proximité qui existent au sein même de leur territoire et qui pourraient être congruentes avec leurs besoins récurrents.

3.3.1 RAPPROCHEMENT ÉCOLE/ENTREPRISE

Depuis près de deux ans maintenant, le MEDEF de l'Est Parisien s'inscrit dans une dynamique territoriale co-construite avec l'EPT10, la CCI, l'Éducation Nationale, des associations, la ville de Saint-Maurice au sein du Val-de-Marne.

Cette dynamique vise à réduire l'écart entre le monde de la formation scolaire ou continue et celui de l'entreprise. Ainsi des actions pour aider au stage de 3ème, aider des alternants à trouver des entreprises, et des interventions au sein des établissements scolaires sont réalisées pour répondre aux questions des jeunes et moins jeunes en formation.

Dans ce cadre, deux interventions ont également eu lieu au sein de deux établissements scolaires : l'une en visio et l'autre en présentiel, dans le but de sensibiliser les élèves au monde de l'entreprise et aux perspectives qui pouvaient s'ouvrir à eux.

3.3.2 APPRENTISSAGE

- organisation d'un job dating avec la ville de Rosny-Sous-Bois, avec Les Missions Locales et diverses entreprises du numériques; la ville disposant de QPV l'accent a été mis parmi les 13 profils éligibles aux emplois francs et envoyés aux entreprises adhérentes au MEDEF susceptibles de recruter ce type de profil;
- promotion et mise en relation des différentes demandes avec les entreprises adhérentes du MEDEF de l'Est Parisien et mobilisation du réseau à une large échelle;
- opération de promotion de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation auprès du réseau des entreprises du 93 et du 94, soit plus de 3000 entreprises adhérentes et partenaires;
- diffusion de liste de profils de candidats rencontrés dans le cadre des événements et forums d'emploi et d'alternance auprès des entreprises.

Les échanges avec différentes entreprises a pu permettre de dénoter une certaine forme de préférence pour l'apprentissage même si pour des formations plus courtes pour les adultes, le contrat de professionnalisation reste encore un recours d'usage. La différence se situe également au niveau des effectifs des entreprises qui, lorsqu'elles ont peu de salariés appréhendent plus difficilement l'intérêt et la possibilité de faire appel à un alternant. Contrairement aux plus grandes entreprises où l'aspect incitatif des aides à l'embauche des apprentis donne l'impression d'un effet booster pour ces dernières.

Concernant l'apprentissage, les chiffres sont peu représentatifs de la réalité car lors des échanges s'agissant d'une thématique abordée parmi d'autres il est parfois difficile d'avoir

un nombre d'alternants de la part des interlocuteurs et les intentions de recrutement ne se concrétisent pas forcément malgré le travail de mise en relation réalisé.

3.3.3 PARRAINAGE

Le parrainage est toujours une dynamique délicate à promouvoir au niveau des entreprises, dans la mesure où en fonction de leur taille et de la disponibilité dont elles disposent les entreprises ne sont pas toutes égales en matière de temps à pouvoir accorder en la matière.

Autant une structure comme BNP Paribas peut mobiliser certains de ses collaborateurs pour intervenir sur ce type de missions, que pour les plus petites entreprises cela dépend vraiment de la sensibilité du dirigeant et du temps qu'il pense pouvoir accorder à autre chose qu'au déploiement de son activité.

D'autre part, les sollicitations de différentes structures (Missions Locales, Associations...) ne manquant pas de fleurir tout au long de l'année.

La décision a été prise de mettre en place deux communications annuelles pour la promotion du parrainage qui centraliseront l'ensemble des doléances des différentes institutions sollicitant le MEDEF de l'Est Parisien afin d'éviter les solutions éparses et concentrer les demandes sur deux moments forts dans l'année. La temporalité de ces transmissions reste encore à définir.

3.3.4 PARCOURS INSERTION

- promotion au quotidien du plan 1 jeune 1 solution dont CIE (Contrat Initiative Emploi jeunes / Emploi Franc pour les jeunes);
- aides à l'embauche d'un apprenti;
- promotion des dispositifs PMSMP, AFPR, POEI, POEC en articulant avec la pertinence dans le cadre d'un recrutement de savoir user de cet arsenal de dispositifs;
- poursuite de la promotion au quotidien du plan 1 jeune 1 solution;
- participation au Label Empl'itude avec l'EPT Est-Ensemble: label de valorisation des entreprises inclusives du territoire Est-Ensemble;
- assistance à l'organisation d'événements de mise en relations entre les entreprises et les Services Publics de l'Emploi au cours de l'événement mis en place en décembre par l'EPT Paris-Terre-d'Envol de Seine-Saint-Denis.

3.3.5 HANDICAP

En matière de Handicap, le développement de cette thématique sur le territoire du MEDEF de l'Est Parisien est intrinsèquement lié aux différents échanges sur l'ensemble des thématiques et diagnostic fait auprès des entreprises.

La question du handicap concernant l'intégralité des entreprises et n'étant le plus souvent que partiellement comprise par l'ensemble des entreprises elle sert de porte d'entrée et parfois de leviers pour introduire l'ensemble des autres thématiques en matière d'emploi, de formation.

Dans la veine de cette thématique, le MEDEF de l'Est Parisien participe également aux différentes commissions de validation des Accords Handicap pour les entreprises des deux départements ainsi qu'à certaines commissions CDAPH de Seine-Saint-Denis.

Dans un esprit d'appréhension globale des relations possibles entre Éducation Nationale et entreprises en matière de politique Handicap, plusieurs échanges ont eu lieu au sein de l'académie de Créteil afin de rencontrer les interlocuteurs en charge et comprendre les possibilités de synergie entre les deux écosystèmes, démarche qui prend son ancrage et devrait se poursuivre dans le courant de l'année 2022.

Liste non-exhaustive des actions menées en 2021 :

- participation au webinaire de Face 93 pour mettre en avant les points de la réforme, afin de donner des pistes aux entreprises pour compléter les nouvelles modalités de réponse à l'OETH;
- travail de référent Handicap pour l'ensemble des entreprises adhérentes du MEDEF de l'Est Parisien, mise en relation CAP Emploi, Agefiph, structures d'intérim et centres de formations spécialisés;
- participation aux travaux du PRITH IDF dont webinaire sur « Comment convaincre une entreprise d'embaucher en alternance »;
- partenariat avec l'Agefiph et réorientation des entreprises le souhaitant à participer au réseau des référents handicaps pour un partage de bonnes pratiques, animée par l'Agefiph;
- rencontre avec Agnès JONCOUR (Conseillère Technique ASH auprès du recteur) et Catherine MARON (Chargée de Mission Relation École/Entreprises) de l'Éducation Nationale pour réfléchir à des canaux possibles entre école avec public RQTH et Entreprises en besoin d'accueil de ces publics en regard de la nouvelle réforme;
- participation à la réunion UNIRH93 et Plaine Commune pour Job Dating Handicap;
- intervention prévue pour prochain webinaire Handicap FACE93 : présentation de structures de recrutement dans la sphère du handicap, mise en relation avec des entreprises sous accord et d'autres recherchant des profils avec une RQTH;
- lien avec les ESRP (Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle) ex-CRP (Centres de Réadaptation Professionnelle);
- formation au PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) et promotion auprès des entreprises;
- participation aux CODEI pour avis à propos des demandes d'Accord Agréé des entreprises dont le siège social est sur le territoire;
- aide au développement d'une cellule d'assistantes sociales s'occupant des thématiques suivantes (logement, inaptitude, toxicomanie, dépendance, handicap, violence...) auprès des salariés et des équipes de professionnels au sein des différentes entreprises où elles interviennent.

3.3.6 EMPLOIS FRANCS

- information systématique de toutes les entreprises rencontrées;
- explication du principe du dispositif ainsi que la déclinaison relative au plan 1 jeune 1 solution.

3.3.7 EMBAUCHE DES SENIORS

- poursuite de la démarche de labellisation des entreprises pour les 45 et +;
- participation au dispositif Talents Senior avec l'APEC sur l'accompagnement des seniors demandeurs d'emploi de longue durée pour aider à leur reclassement;
- accompagnement en tant que parrain et ouverture du réseau des entreprises du MEDEF de l'Est Parisien aux filleuls en recherche d'emploi;

- participation au salon des transitions professionnelles du MEDEF IDF : transmission d'offres d'entreprises et promotion de l'événement au niveau de l'ensemble des partenaires emploi et formation

3.3.8 RÉFUGIÉS

- participation à l'incubateurs des réfugiés de Montreuil et Seine-Saint-Denis;
- participation au recrutement des différentes promotions des créateurs d'entreprise au cours de jurys de sélection;
- apport du support du MEDEF de l'Est Parisien pour du parrainage et des pistes d'embauche lorsque les incubés ont besoin d'une activité professionnelle préalable à la viabilité de leurs projets de création d'entreprise.

3.4 APPELS A CANDIDATURE

L'année 2021 a été extrêmement riche en appels à candidatures, que ce soit au niveau local, régional ou national. Au cours de l'année 2021, le MEDEF de l'Est Parisien a ainsi lancé des appels à candidatures pour les mandats suivants :

- Conseil d'administration de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS);
- Élections consulaires (CCI Seine-Saint-Denis, CCI Val-de-Marne, CCI Paris Ile-de-France);
- Conseil d'administration de l'Association foncière logement (AFL);
- Conseil d'administration de l'Immobilière 3F;
- Réseau correspondants sécurité;
- Conseil supérieur de la Prud'homie (CSP);
- Conseil d'administration de l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH);
- Désignations des mandataires au sein des CRAL (Comité Régional Action Logement) et ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat);
- Conseil d'administration de l'association pour la Garantie Sociale des Chefs et des dirigeants d'entreprise (GSC);
- Commission des Accidents du Travail - Maladies Professionnelles (CAT-MP);
- Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC);
- Conseil d'administration de l'Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives (APAGL);
- Conseil d'administration de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS);
- Conseil d'Administration de l'Association pour la Gestion du régime de garantie des créances des Salariés (AGS)
- Conseil d'Administration de l'UNEDIC (Union Nationale interprofessionnelle pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce);
- Conseil d'Administration de France Compétences (Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage);
- Conseil d'Administration de l'Association de gestion du Fonds Paritaire National (AGFPN);
- Conseil d'Administration des Caisses locales d'Allocations Familiales (CAF);
- Conseil d'Administration des instances locales, régionales et nationales de la Sécurité Sociale (CPAM);

- Conseil d'Administration de l'URSSAF Caisse nationale, de la CNAF, de la CNAV, au Conseil de la CNAM et de la CAT-MP;
- Juges des Tribunaux de Commerce de Créteil et Bobigny;
- Assemblée générale du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants et des IRPSTI;
- Assesseurs au pôle de contentieux social du TGI de Créteil;
- Assesseurs au pôle de contentieux social du TGI de Bobigny;
- Conseillers prud'hommes : désignations complémentaires en octobre et prolongation des mandats en cours;
- Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail;
- Conseil d'administration de la Foncière de Transformation de Bureaux en Logements (dénomination provisoire);
- Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle (CSEP);
- Conseil d'Administration de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail);
- CTIP (Centre Technique des Institutions de Prévoyance);
- Fédération AGIRC-ARRCO;
- CIAMT (Centre Inter-entreprises et Artisanal de Médecine au travail);
- Conseil d'Administration de l'IUT Saint-Denis;
- Conseil d'Administration de l'IUT Tremblay;
- membre de la Commission des valeurs locatives 94;
- membre de la Commission des valeurs locatives 93;
- Observatoire du Dialogue Social 94;
- Comité d'Éthique de l'INFA;
- Conseil d'Administration de FACE 93;
- Représentants employeurs au sein des IPR / IPT

3.5 SUIVI PERSONNALISÉ & FIDÉLISATION

Au cours de l'année 2021, 458 entreprises adhérentes ont fait l'objet d'un suivi personnalisé de la part de nos équipes afin de suivre au plus près leur évolutions et adapter au mieux notre offre de services.

Sur les 101 entreprises dont la radiation a été actée en 2021, seulement 64 relevaient d'un souhait de l'entreprise adhérente, le solde des radiations étant inéluctable ou résultant du souhait de notre organisation patronale, soit un taux de reconduction pondéré de 94%.

3.6 ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

Le service juridique et social du MEDEF de l'Est Parisien a fourni en 2021 plus de 1 660 consultations en droit social et 40 en droit des affaires. Un immense merci à Vanessa LABBOZ pour son implication et son professionnalisme au service des entreprises adhérentes.

Les principaux sujets ont été :

- télétravail;
- activité partielle longue durée;
- COVID 19;
- procédures disciplinaires licenciements.

3.7 MAGAZINE CAP IDF - ÉDITION EST PARISIEN

Le MEDEF de l'Est Parisien publie un magazine trimestriel intitulé CAP IDF dont les numéros vous sont envoyés directement au sein de vos entreprises et sont également disponibles pour lecture sur notre site internet.

3.8 PRISES DE POSITIONS ET INTERVENTIONS PUBLIQUES

L'année 2021 a été l'occasion d'être présent publiquement et médiatiquement sur de nombreux sujets, que ce soit par la voix du Président du MEDEF de l'Est Parisien, de notes de synthèse communiquées aux autorités ou par la voix de membres de Conseil d'Administration ou d'adhérents du MEDEF de l'Est Parisien.



Présentation de Bastien BRUNIS à l'Assemblée Permanente du MEDEF National



Tournage des "Entretiens du MEDEF de l'Est Parisien" avec Sébastien TREPS

Chapitre 4

FAITS NOTABLES 2021

L'année 2021 fut la première année complète de la nouvelle équipe composée du Président Bastien BRUNIS, élu en novembre 2020, du Délégué Général Sébastien VANNE-ROT arrivé en juin 2020 et du Conseil d'Administration, largement renouvelé également en novembre 2020.

La nouvelle impulsion donnée à notre organisation patronale par la nouvelle équipe s'est fait très rapidement sentir tant dans les services rendus aux entreprises adhérentes que dans l'influence de notre organisation patronale sur le territoire.

En quelques mois, l'investissement et le professionnalisme de la nouvelle équipe ont permis au MEDEF de l'Est Parisien de rayonner au plan territorial et son avis est désormais sollicité sur de nombreux projets du territoire.

4.1 ÉLECTIONS CONSULAIRES 2021

Comme tous les 5 ans, les chambres de commerce et d'industrie ont été renouvelées en 2021. Dans nos deux départements, comme au niveau régional, le MEDEF a porté une mobilisation collective qui a permis d'engager une véritable dynamique de changement au service des entreprises franciliennes.

Conformément à la ligne définie par le MEDEF national, le MEDEF de l'Est Parisien a déployé tous les efforts nécessaires pour constituer des listes communes avec la deuxième organisation d'employeurs, la CPME.

Dans le Val-de-Marne, cette liste commune a remporté les 24 sièges. En Seine-Saint-Denis, le grand chelem n'a été manqué que pour quelques voix, la liste commune MEDEF/CPME remportant néanmoins 22 sièges sur 24.

Preuve de la mobilisation exceptionnelle du MEDEF : un niveau de participation historique a été enregistré dans la catégorie « grands services » dans laquelle nos adhérents sont très bien représentés, avec plus de 20% - contre moins de 4% dans les autres catégories. Autre preuve, pas moins de 20 adhérents du MEDEF de l'Est Parisien ont fait leur entrée dans les chambres départementales (93 et 94) et régionale.

Au niveau régional justement, le MEDEF Île-de-France a soutenu la candidature de Dominique RESTINO, également soutenu par notre organisation. Ce dernier a très largement remporté la présidence de la première chambre consulaire d'Europe, la CCI Paris - Île-de-France, au sein de laquelle les élus issus de l'Est parisien n'ont jamais été aussi bien représentés.

4.2 PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DES ARMÉES

Le 7 juin 2021, le MEDEF de l'Est Parisien a signé un accord de partenariat avec les délégations militaires départementales du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis visant à permettre de faire rayonner et développer auprès des chefs d'entreprise et de leurs collaborateurs le statut de réserviste. Il permet également au MEDEF de l'Est Parisien de matérialiser sa démarche citoyenne, son adhésion à la politique des réserves militaires et à l'esprit de défense et contribuer ainsi à la sécurité nationale.

C'est ici l'occasion de rappeler le nécessaire soutien à apporter à nos militaires blessés. Ils sont militaires. Ils servent leur pays en opérations extérieures. Ils protègent leurs concitoyens sur le territoire national. Ils s'entraînent durement pour défendre les couleurs de la France.

Puis survient une explosion, la mort d'un camarade, un accident ou encore un tir ennemi et leur vie est transformée à jamais. Ils se sont enrôlés en connaissant les risques qu'ils encouraient et ils y font face avec dignité.

Ces militaires blessés en service ne sauraient nous laisser indifférents. Aujourd'hui, plusieurs centaines d'entre eux sont engagés dans une démarche active de reconversion professionnelle. Ils méritent notre soutien.

Retrouvez toutes les informations et le livret consacré à ce sujet sur notre site internet.

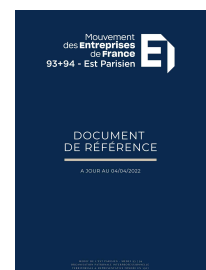
4.3 NOUVEAUTÉS

4.3.1 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Dans le cadre de la redéfinition de ses missions et de ses actions, le MEDEF de l'Est Parisien s'est doté d'un document de référence qui recense et explique ainsi l'ensemble de ses missions, qu'elles soient syndicales ou de service public.

Vous trouverez dans ce document, constamment maintenu à jour, l'ensemble des contacts des collaborateurs du MEDEF de l'Est Parisien à votre service ainsi que la liste des mandats régulièrement remis à disposition.

Ce document est directement accessible sur la page d'accueil de notre nouveau site internet www.medef9394.org/.



4.3.2 NOUVEAU SITE INTERNET

L'année 2021 a également été l'occasion de totalement refondre et repenser le site internet du MEDEF de l'Est Parisien pour lui redonner son rôle central informatif au service du territoire et des adhérents. Son adresse demeure inchangée : www.medef9394.org/



Vous retrouverez sur ce nouveau site internet beaucoup de documentation et d'actualités, ainsi que les différents appels à candidature que nous lançons régulièrement. Nous vous invitons à le consulter très régulièrement. Nous allons compléter dans les mois à venir ce nouveau site internet d'une application d'information et de mise en réseau qui devrait nous permettre une plus grande proximité et une plus grande fluidité dans la transmission des informations et diminuer ainsi le nombre d'emails envoyés.

4.3.3 NOS MÉTIERS, VOS EMPLOIS

Face aux difficultés sectorielles de recrutement de certains secteurs et la pénurie de main d'oeuvre, le MEDEF de l'Est Parisien a lancé un nouveau format permettant de réunir autour d'une même table à la fois les entreprises représentant ces secteurs en tension et l'ensemble des acteurs de l'emploi, qu'ils soient institutionnels (Pole Emploi, DRIETS) ou associatifs (insertion) pour une présentation complète des métiers disponibles, le descriptif des pré-requis d'accès à la profession, des témoignages de salariés en poste et la mise en relation d'acteurs susceptibles de créer des filières intégrées.

Une première expérience réussie de ce format s'est déroulée en Seine-Saint-Denis sur les métiers de la sécurité, initiative reprise à son compte par les pouvoirs publics pour mobiliser l'ensemble de l'écosystème en vue de pourvoir aux emplois de sécurité privée actuels et futurs, notamment en vue des Jeux Olympiques de 2024.

Un grand merci à Benoit HUVER, Vice-Président délégué à l'inclusion ainsi qu'à Sébastien ZECCA, Vice-Président délégué à la Sécurité pour cette initiative très réussie et remarquée.

4.3.4 LES ENTRETIENS DU MEDEF DE L'EST PARISIEN

Souhaitant mieux accompagner nos entreprises adhérentes au cours de la crise COVID qui avait débuté en 2020, nous avons lancé début 2021 une série d'entretiens vidéos à vocation pédagogique à destination des chefs d'entreprise visant à répondre aux questions du moment.

En 2021, ces entretiens ont notamment eu pour thématique :

- #1 Quel regard porte l'expert-comptable sur les comptes 2020 et les perspectives de sortie de crise ?
- #2 Comment sécuriser la trésorerie de son entreprise en période de crise ?
- #3 Quelles leçons peut-on tirer de cette crise ?
- #4 Quelles sont les grandes décisions du chef d'entreprise à prendre en 2021 ?
- #5 Comment anticiper les difficultés : les outils de la prévention ;
- #6 Les procédures collectives ;

- #7 Connaître le rôle de commissaire aux comptes dans la gestion de la crise.

En partenariat avec Malakoff Humanis, nous avons également souhaité approfondir et expliciter le fonctionnement des mutuelles et régimes de prévoyance :

- #8 Focus sur la prévoyance
- #9 Focus sur la mutuelle.

Un grand merci à Sébastien TREPS, Trésorier du MEDEF de l'Est Parisien, ainsi qu'à Céline FAVRE et Sandra CASTRO de MALAKOFF HUMANIS pour leurs expertises et leurs participations respectives. De nouveaux entretiens sont prévus sur 2022 sur de nouveaux sujets.

4.3.5 CAFÉ CONTACT AVEC LA DRIEETS

Comme évoqué précédemment, le MEDEF de l'Est Parisien a mis en place un format original et récurrent de discussions directes et informelles avec la DRIEETS du Val-de-Marne grâce auquel toutes les questions peuvent être abordées.

Un grand merci à Lilian MATHIAS du MEDEF de l'Est Parisien ainsi qu'à Abdelkarim REGUIEG de la DRIEETS ILE-DE-FRANCE (UD 94).

4.4 GUIDE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

Pour aider les entreprises à passer le cap des difficultés engendrées notamment par la crise COVID, le Vice-Président du MEDEF de l'Est Parisien délégué aux entreprises en difficulté a réalisé un énorme travail de collecte et d'information afin de produire un guide de référence des entreprises en difficultés et de préparation de sa relance à la sortie de crise.

Initialement circonscrit au Val-de-Marne, ce guide a fait l'objet d'une présentation du MEDEF National et sera repris et étendu à d'autres départements courant 2023.

Un immense merci à Dominique BAYON, Vice-Président délégué aux entreprises en difficultés.



4.5 DÉJEUNERS ADHÉRENTS

Grâce à la fin des restrictions sanitaires, nous avons pu reprendre un certain nombre d'événements en présentiel, dont les déjeuners adhérents :

- 7 octobre 2021 chez FOLIATEAM : Invitée d'honneur : Madame la Sous-Préfète, Faouzia FEKIRI, chargée du suivi du développement économique et de la mise en œuvre du plan de relance;
- 4 novembre 2021 chez A TABLE : le recrutement et de l'insertion;
- 2 décembre 2021 chez DERICHEBOURG : LA RSE : Concilier performance économique et responsabilité sociale & sociétale.

4.6 GRANDS ÉVÈNEMENTS 2021

La relâchement des contraintes sanitaires a permis que la seconde partie de l'année 2021 soit riche en grands événements au siège du MEDEF de l'Est Parisien avec notamment :

- 8 juillet 2021 : l'assemblée générale suivie de la Garden Party du MEDEF de l'Est Parisien qui ont réuni 350 personnes;
- 15 septembre 2021 : cocktail de félicitation des médaillés des Jeux Olympiques de Tokyo qui a réuni plus de 200 personnes;
- 29 septembre 2021 : soirée annuelle des mandataires du MEDEF de l'Est Parisien qui a réuni plus d'une centaine de personnes;
- 6 octobre 2021 : assemblée annuelle du COMEX 40 du MEDEF national qui a réuni plus de 200 personnes tout au long de la journée autour d'intervenants prestigieux;
- 28 octobre 2021 : soirée de fermeture du Cub FOCH et lancement des travaux de rénovation.

4.7 LA RÉNOVATION DU CLUB FOCH

L'un des grands chantiers de 2021 fut de régler l'avenir du siège du MEDEF de l'Est Parisien, qui n'avait pas fait l'objet d'investissements majeurs depuis presque 40 ans. La première étape fut de la cessation d'exploitation par la société STIDER. Cette société avait succédé comme exploitant à la société LUCKY STAFF, toutes deux dirigées par un

ancien administrateur du MEDEF 93+94, Stéphane LEMAIRE. Elle n'a en fait libéré totalement les lieux qu'avec retard, en juin 2021, soit trois mois après la date d'échéance, en laissant un impayé de 77.502,47 € alors même que le CLUB FOCH avait en outre été contraint de dénoncer le préavis du fait de divers manquements.

Au vu de l'ampleur des travaux à réaliser et l'emplacement exceptionnel de notre siège de Vincennes, nous avons alors cherché à développer un concept unique en s'associant à l'un des meilleurs opérateurs de lieux premium dédiés à la vie des entreprises. Pour cela nous avons retenu la société METAFORE qui, à l'époque, exploitait déjà un premier lieu d'exception situé rue de la Boétie à Paris.

Ensemble, METAFORE et le MEDEF de l'Est Parisien ont redéfini l'identité du lieu, les travaux de rénovation à mener et co-construit le projet, tant dans ses dimensions immobilières et opérationnelles, que dans ses ambitions économiques et d'influence.

Le siège du MEDEF de l'Est Parisien va venir chambouler le paysage des lieux de réception hauts de gamme pour les entreprises en proposant dans le Val-de-Marne, à deux pas de Paris et du château de Vincennes, un lieu magique et exceptionnel, celui dans lequel nous vous proposons de nous retrouver pour notre Assemblée Générale du 30 juin 2022.



Déjeuner mensuel des adhérents chez DERICHEBOURG



Intervention de Franck DEVEUHELE à l'occasion de débats au MEDEF National

Chapitre 5

GOUVERNANCE

Le MEDEF de l'Est Parisien est dirigé par un(e) Président(e), élu(e) au suffrage universel par la communauté des entreprises adhérentes pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable conformément aux statuts de l'Association.

Pour l'accompagner dans sa mission, le Président est entouré d'un Conseil d'Administration également élu par la communauté des entreprises adhérentes et au sein duquel sont choisis un Secrétaire ainsi qu'un Trésorier, mais aussi un(e) Président(e) Délégué(e) ainsi que, le cas échéant, des Vice-Président(e)s.

Le Conseil d'Administration se doit d'être représentatif du territoire dans sa composition : taille, secteur et origine géographique des entreprises. Pour cela, le Conseil d'Administration rassemble en son sein à la fois des administrateurs issus du Collège des Entreprises, des Personnalités Qualifiées ainsi que des représentants du Collège des Professions (fédérations professionnelles par exemple). De nouvelles candidatures sont régulièrement acceptées au sein du Conseil afin d'en dynamiser en permanence la composition.

Toutes les fonctions électives du MEDEF de l'Est Parisien sont bénévoles et ne donnent lieu à aucune rémunération ni contrepartie.

Le Président et le Conseil d'Administration peuvent également mettre en place des comités et commissions spécifiques pour les aider dans leur mission de gouvernance de l'organisation patronale.

5.1 PRÉSIDENCE

La présidence du MEDEF de l'Est Parisien est actuellement assumée par **Bastien BRUNIS**, Président de SOLICOM, agence de communication et d'influence d'intérêt général installée à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Élu administrateur en 2019, Bastien a été élu Président par l'Assemblée Générale des adhérents le 17 novembre 2020 pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une fois.

Il succède ainsi à Hervé ALLART de HEES (2014 à 2020), Antoine HOLLARD (2011 à 2014) et Charles SEVEGRAND (2001 à 2011).

5.2 PRÉSIDENCE DÉLÉGUÉE

Le Président du MEDEF de l'Est Parisien est secondé par un Président Délégué, représentant notamment les grandes entreprises adhérentes, en la personne de **Franck RAIMBAULT**, directeur juridique social d'AIR FRANCE.

5.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration actuel du MEDEF de l'Est Parisien se compose d'administrateurs, également élus par l'Assemblée Générale, représentant les différents collèges statutaires de notre organisation patronale :

- **Collège des Entreprises :**
 - Francois ACQUAVIVA (SFEM);
 - Nathalie AMASSE (NOVOTEL PARIS EST);
 - Marc AVRIL (MANPOWER);
 - Dominique BAYON (SAPAUDIA PARTNERS);
 - Malik BELKESSAM (RUSH TRANSPORTS);
 - Bastien BRUNIS (SOLICOM);
 - Marie-Anne CANTO (A TABLE);
 - Benoit HUVER (ORANGE);
 - Meriem KHALI-MALONE (MME LA PRÉSIDENTE);
 - Benoit MONROCHE (ANGERIS)
 - Franck RAIMBAULT (AIR FRANCE);
 - Frank RIBUOT (RANDSTAD);
 - Corinne THEVENIAU (ENEDIS);
 - Sébastien TREPS (ENDRIX);
 - Sébastien ZECCA (AGEPARFI);
- **Collège des Fédérations :**
 - Philippe SERVALLI (Fédération Française du Bâtiment, Délégation IDF);
- **Collège des Personnalités Qualifiées :**
 - Franck DEVEUGHELE (CLE JOB);
 - Mariam KHATTAB (MOZAIK RH);
 - Sylvie LE MAUX (Fédération Française d'Escrime).

5.4 FONCTIONS RÉGALIENNES

En vertu du droit des associations issu de la Loi de 1901, ont été désignés :

- François ACQUAVIVA en qualité de Secrétaire;
- Sébastien TREPS en qualité de Trésorier.

5.5 RENOUVELLEMENTS DE MANDATS

Il sera demandé à l'Assemblée Générale de bien vouloir se prononcer sur les décisions suivantes visant à pérenniser la composition actuelle du Conseil d'Administration, sous réserve du changement de collèges de certains administrateurs (passage du collège des personnalités qualifiées au collège des entreprises) :

- **Collège des Entreprises :**
 - le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Franck RAIMBAULT, actuellement Président Délégué;
 - la cooptation de Marie-Anne CANTO en qualité d'Administratrice;

- la nomination de Franck DEVEUGHELE en qualité d'Administrateur (passage du collège des personnalités qualifiées au collège des entreprises);
- **Collège des Personnes Qualifiées :**
 - le renouvellement du mandat de Mariam KHATTAB en qualité d'Administratrice (renouvellement annuel);
 - le renouvellement du mandat de Sylvie LE MAUX en qualité d'Administratrice (renouvellement annuel);
- **Collège des Fédérations :**
 - le renouvellement du mandat d'Administrateur de Philippe SERVALLI (renouvellement annuel);



5.6 COLLABORATEURS

Le Président, le Président Délégué et le Conseil d'Administration du MEDEF de l'Est Parisien sont entourés et aidés au quotidien dans leurs tâches par une équipe d'une dizaine de collaborateurs, tous spécialistes de leurs sujets et dévoués aux entreprises du territoire, qu'ils conseillent et accompagnent au quotidien.

Sous la direction du Délégué Général, placé sous l'autorité hiérarchique du Président, celui-ci oeuvre quotidiennement avec l'ensemble des collaborateurs du MEDEF de l'Est Parisien pour répondre aux attentes des adhérents et du territoire et être le garant du fonctionnement du paritarisme local, permettant ainsi le fonctionnement d'institutions telles que les conseils des prud'hommes, le pôle social du tribunal judiciaire (regroupant les anciens TASS, TCI et CDAS), les conseils d'administrations et commissions de recours de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse des Allocations Familiales (CAF), Pole Emploi, les URSSAF et bien d'autres encore.



Signature de la convention de partenariat avec le Ministère des Armées



Petit-déjeuner d'information avec nos adhérents

Chapitre 6

RAPPORT FINANCIER

6.1 PRODUITS

6.1.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les principaux chiffres-clefs à retenir pour l'année 2021 sont les suivants :

- le montant des cotisations s'élève à 1 277 587,44 € en 2021 contre 1 269 335,75 € en 2020, soit une légère augmentation de 0,65% malgré les remises et concessions accordées aux entreprises adhérentes les plus en difficulté;
- le montant des concours publics pour un montant stable de 50 393,83 € en 2021 contre 50 306,47 € en 2020 pour une mission d'intérêt générale menée à la demande de la DRIEETS IDF;
- une très nette diminution des reprises de provisions pour impayés qui passent ainsi de 130 769,92 € en 2020 à 82 151,20 € en 2021 grâce à un effort de recouvrement accru.

Hors reprise de provision, le montant des produits d'exploitation purement opérationnels augmente de 8 568,95 €, la baisse de 40 049,77 € du cumul des produits d'exploitation s'expliquant par le différentiel de reprise de provisions entre 2020 et 2021. A noter également la régularisation en produits exceptionnels de la situation débitrice d'un adhérent pour un montant de 6 750 €.

6.1.2 AUTRES PRODUITS

Les produits financiers et exceptionnels sont non significatifs. Ils relèvent :

- pour les produits financiers des intérêts produits sur notre trésorerie disponible pour un montant de 2 912,01 € en 2021 contre 2 565,82 € en 2020;
- pour les produits exceptionnels de la régularisation de la situation débitrice d'un adhérent pour un montant de 6 750 € en 2021 et le solde de 417,80 € de divers produits de gestion courante non significatifs.

6.2 CHARGES

6.2.1 CHARGES D'EXPLOITATION

Comme annoncé dans le rapport de l'exercice 2020, les charges d'exploitation de l'exercice 2021 ont été maîtrisées et optimisées à hauteur de 120 000 €, hors dotations aux provisions pour risques :

- les autres achats et charges externes ont diminué de 54 739,08 € entre 2020 et 2021 ;
- les dotations aux amortissements et aux dépréciations ont diminué de 6 244,05 € entre 2020 et 2021 ;
- les autres charges ont diminué de 120 007,29 € entre 2020 et 2021.

Le montant des charges d'exploitation 2021 passe donc de 1 431 075,18 € en 2020 à 1 343 037,55 € en 2021, étant précisé que les chiffres 2021 intègrent de surcroît une augmentation de 19% des cotisations au MEDEF National et un montant cumulé de cotisation de notre propre organisation patronale au MEDEF s'élevant à 9,1% de nos produits d'exploitation pour 2021, ce chiffre devant encore augmenter en 2022.

Enfin, un complément de provision d'un montant de 112 447,70 € a été constitué pour faire face au risque lié au contentieux initié par l'ancienne déléguée générale, dont les demandes de dédommagement sont - en l'état - équivalentes à 12 années de résultat bénéficiaire de notre organisation sur la base de l'exercice 2021.

6.2.2 AUTRES CHARGES

Les charges financières sont, sur l'exercice 2021, inexistantes.

Les charges exceptionnelles 2021, d'un montant cumulé de 10 056,25 €, sont essentiellement liées au dénouement en notre faveur et pour un montant de 6 500 € d'un litige prud'homal datant de 2014.

6.3 RÉSULTAT

6.3.1 BUDGET 2021

Le budget 2021 se voulait relativement conservateur, les investissements importants étant reportés à 2022. Malgré cela, une grande manifestation était envisagée juillet 2021.

Le budget 2021 en version « optimiste » a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale, à savoir : 1 264 013 € de chiffres d'affaires pour un résultat d'exploitation de 18 196 € et un bénéfice de 20 196 €, hors provision pour créances douteuses. Nous espérons pouvoir dépasser ces objectifs, ce que nous avons fait.

6.3.2 RÉSULTATS 2021

La réalité opérationnelle de 2021 nous a permis de dépasser les attentes budgétaires à tous les points de vue grâce à une gestion maîtrisée des coûts, sans pour autant venir amoindrir, bien au contraire, les services proposés aux adhérents :

- chiffre d'affaires : 1 277 587,44 € réalisés v. 1.264.013 € au budget ;
- résultat d'exploitation : 67 669,43 € réalisés v. 18.196 € au budget ;
- bénéfice : 69 588,39 € réalisés v. 20.196 € au budget.

Ces chiffres sont conformes à nos attentes en terme de gestion de notre organisation patronale et correspondent à un développement et une croissance maîtrisée et rentable, au service de nos adhérents.

L'une des difficultés majeures de notre organisation patronale est l'évolution douce de nos recettes et notre dépendance - sous-jacente à celle de nos entreprises adhérentes - à un contexte économique favorable mais largement perturbé depuis plus de deux (2) ans.

6.4 COMPTES DES FILIALES DU MEDEF

Pour raisons politiques et d'exemplarité, le MEDEF de l'Est Parisien ainsi que ses filiales commerciales n'ont pas souhaité solliciter d'aide ou de PGE.

6.4.1 UPIEX

La société UPIEX, proposant un service social interentreprises (mise à disposition d'assistants sociaux et d'assistantes sociales) aux entreprises d'Ile-de-France, a connu une chute brutale de son chiffre d'affaires en 2021 en raison de la perte de plusieurs clients dans le cadre de la crise COVID qui a rendu impossible les vacations présentielle des assistantes sociales. Le développement d'une offre de vacations distancielles n'a pas permis de suppléer à la perte durable de chiffre d'affaires.

La structure a été considérablement allégée et fonctionne désormais sur un mode hybride comprenant à la fois salariés et prestataires externes, ce qui a permis à la société de demeurer bénéficiaire malgré une chute de près de 45% de son chiffre d'affaires.

L'UPIEX clôt donc son exercice 2021 comme suit :

- chiffre d'affaires : 221 999,35 € en 2021 contre 400 650,44 € en 2020 qui fut un cru exceptionnel ;
- résultat d'exploitation : 14 891,56 € en 2021 contre 126 391 € en 2020 ;
- bénéfice : 6 537,31 € en 2021 contre 101 599 € en 2020 qui fut un cru exceptionnel.

Les perspectives de l'UPIEX pour 2022 sont à l'instar de 2021.

6.4.2 CLUB FOCH

GENÈSE DU PROJET

Comme évoqué précédemment, le siège du MEDEF de l'Est Parisien, qui appartient à la filiale de celui-ci, dénommée CLUB FOCH, a fait l'objet d'un travail majeur de restructuration juridique et économique et de rénovation technique et immobilière.

Genèse du projet :

- 11/03/2021 : envoi du courrier de résiliation à STIDER ;
- 26/04/2021 : rupture anticipée du préavis avec STIDER au 13/05/2021 ;
- 30/04/2021 : lancement de la mission avec MCF ;
- 15/04/2021 : ouverture de la période de visite pour les potentiels repreneurs ;
- 15/05/2021 : fin de la période de visites de potentiels repreneurs ;
- 26/05/2021 : création de la commission Club Foch animée par Benoit MONROCHE ;
- 08/06/2021 : réunion de la commission Club Foch ;
- 21/06/2021 : réunion de la commission Club Foch + visite chez METAFORE ;
- 29/06/2021 : AG du Club Foch : présentation du projet ;
- 07/07/2021 : présentation du projet à la Mairie de Vincennes ;
- 23/06/2021 : départ effectif de STIDER
- 16/07/2021 : accord de principe de la banque pour financer le projet à hauteur de 1 M EUR ;
- 22/07/2021 : réunion de la commission Club Foch (visio) ;
- 28/07/2021 : signature d'une lettre d'intention avec METAFORE ;

- 23/09/2021 : Assemblée Générale du Club Foch ;
- 23/09/2021 : Conseil d'Administration du MEDEF de l'Est Parisien ;
- 05/11/2021 : signature des contrats avec METAFORE ;
- 15/11/2021 : démarrage des travaux ;
- 09/06/2022 : fin des travaux ;
- 30/06/2022 : Assemblée Générale du MEDEF de l'Est Parisien.

LES COMPTES 2021

Le Club FOCH présente naturellement un résultat d'exploitation déficitaire pour l'année 2021 et présentera encore un résultat déficitaire en 2022, comme prévu par le business-plan avant que le projet co-construit avec METAFORE ne puisse rapporter les fruits de son exploitation.

En 2021, malgré les difficultés, le chiffre d'affaires du Club FOCH s'est élevé à 114 070,65 € contre 74 546,62 € en 2020, soit une hausse de 53% pour un résultat d'exploitation équivalent à celui de 2020, à savoir -22 607,20 € (contre -21 020,56 € en 2020). Ce différentiel de charges en 2021 s'explique notamment par la provision pour impayés des dettes laissées par STIDER/LUCKY STAFF et les dépenses qu'il a fallu engager pour les besoins du projet.

Le différentiel entre le résultat d'exploitation (-22 607,20 €) et la partie affichée de -176 596,38 € en 2021 s'explique par la sortie des immobilisations non encore totalement amorties à l'occasion de la rénovation du bâtiment. A noter en revanche, que ce résultat exceptionnel de -153 278,67 € à l'origine de la perte 2021 ne correspond pas à une perte de trésorerie mais seulement au déclassement comptable des immobilisations non encore amorties.

APPROBATION DU PROJET

Conformément aux dispositions statutaires du MEDEF de l'Est Parisien et du Club FOCH prévoyant une mécanique de réciprocité d'autorisations concernant le patrimoine du MEDEF de l'Est Parisien, l'approbation de l'emprunt vous sera formellement demandée, dans les mêmes termes que ceux qui ont déjà été demandés et approuvés par l'Assemblée Générale du Club FOCH et le Conseil d'Administration du MEDEF de l'Est Parisien.



Garden Party
du 8 juillet 2021

6.5 BUDGET 2022

Comme chaque année, le budget du MEDEF de l'Est Parisien doit être approuvé par l'Assemblée Générale à la suite de son adoption par le Conseil d'Administration le 10 février 2022.

Le budget retenu pour l'année 2022 est en croissance, tant au plan du chiffre d'affaires que du résultat avec un objectif de produits d'exploitation de 1 564 446 € pour un résultat attendu, avant intéressement des collaborateurs, de 102 202 €. Il est à noter que ce budget a été adopté avant le début de la crise ukrainienne et dans un contexte de rebond de l'économie française au 1^{er} trimestre 2022.

Le scénario pessimiste du budget prévoit, quant à lui, 1 454 376 € de produits d'exploitation pour un résultat de 30 632 €, hypothèse que nous ne souhaitons évidemment pas se voir matérialiser mais que la crise ukrainienne, après les deux années de crise COVID, pourrait éventuellement privilégier. En toutes hypothèses, l'objectif d'un résultat bénéficiaire en fin d'année est une priorité.



Geoffroy ROUX de BEZIEUX au MEDEF de l'Est Parisien dans le cadre du COMEX 40



Présentation du MEDEF de l'Est Parisien dans les pépinières d'entreprise

Chapitre 7

VOS CONTACTS

DIRECTION GÉNÉRALE

Sébastien VANNEROT

Délégué Général

Portable : 06 99 62 94 28

Email : svannerot@medef9394.org

Sylvaine AMBRON

Cheffe de Cabinet

Portable : 06 99 62 94 39

Email : sambron@medef9394.org

RELATIONS ADHÉRENTS

Florence GOLTZMANN

Responsable des partenariats

Portable : 06 99 62 91 62

Email : fgoltzmann@medef9394.org

Laure MEZIN

Chargée de fidélisation

Portable : 06 99 62 94 40

Email : lmezin@medef9394.org

Nouredine MAATOUG

Chargé de relations entreprise

Portable : 07 63 26 56 48

Email : nmaatoug@medef9394.org

PÔLE EXPERTISES

Valérie THEVES

Mission Apprentissage

Portable : 07 66 44 42 58

Email : vtheves@medef9394.org

Lilian MATHIAS

Missions Emploi Handicap Formation

Portable : 06 99 62 89 88

Email : lmathias@medef9394.org

Vanessa LABBOZ

Responsable juridique

Portable : 07 63 26 56 48

Email : vlabboz@medef9394.org

SUPPORT INTERNE

Géraldine WARIN

Responsable financière

Portable : 07 63 26 57 92

Email : gwarin@medef9394.org

Pascal GEILLE

Chargé de communication

Portable : 07 63 26 56 59

Email : pgeille@medef9394.org



Discours inaugural de Benoît MONROCHE comme élu de la CCI 94 et de la CCIR IDF



Accueil du COMEX 40 au MEDEF de l'Est Parisien par Bastien BRUNIS

REMERCIEMENTS

Un immense merci à tous les collaborateurs, administrateurs, mandataires, adhérents du MEDEF de l'Est Parisien pour leur investissement, leur temps et leur dévouement au service des entreprises et du territoire.

Un merci tout particulier aux personnes suivantes pour avoir manifesté leur engagement particulier en 2021 :

Shaoul ABRAMCZYK,
François ACQUAVIVA,
Elisabeth AUDER-CHA,
Hervé ALLART de HEES,
Achraf AYADI,
Eric ALLAIN,
Nathalie AMASSE,
Sylvaine AMBRON,
Marc AVRIL,
Tibault BAKA,
Christian BANY,
Carine BARBE,
Muriel BARNEOUD,
Dominique BAYON,
Malik BELKESSAM,
Dominique BIANCO,
Evelyne BOUFFAUT,
Thierry BOURGEOIS,
Bastien BRUNIS,
Marie-Anne CANTO,
Philippe CARRE,
Claire CHAMPENOIS,
Pierre CHAPLAIN,
Daniel DADU,
Julien DAUZATS,
Olivier DAVID,
Gérard DELMAS,
Philippe DELPIERRE,
Boris DERICHEBOURG,
Franck DEVEUGHELE,
Vicent DIOT,
Jean-Jacques DOUCET,
Franck DREMAUX,

Laurent DUPUY,
Delphine ESCULIER,
Paola FABIANI,
Marie FAMILIADES,
Thierry FARSAT,
Gwendalys FERRE,
Anne FICHOT,
Pascal GEILLE,
Anthony GELMI,
Michèle GODARD,
Florence GOLTZMANN,
Aurélien GOMEZ,
Raphaëlle GRANDPIERRE,
Didier GRAFFT-ZHU,
Sofiane HAKIKI,
Séverine HOINGNE,
Benoît HUVER,
Nicolas JUVIN-PIRON,
Mariam KHATTAB,
Meriem KHALI-MALONE,
Vanessa LABBOZ,
Laurent LAFARGE,
Jean-Pierre LAHERRE,
Yves LAQUEUILLE,
Michel LAURENT,
Sylvie LE MAUX,
Fabrice LE SACHE,
Lise LE-THAI,
Anaïs MALINE,
Romain MAGRI,
Cherif MALOUM,
Olivier MAY,
Joël MARCHAT,

Patrick MARTIN,
François MATAILLET,
Lilian MATHIAS,
Rachid MESLOUB,
Laure MEZIN,
Benoît MONROCHE,
Laurent PELTIER,
Pascale PLACE,
Franck RAIMBAULT,
Virginie REA,
Dominique RESTINO,
Frank RIBUOT,
Geoffroy ROUX de BEZIEUX,
Ali SADANE,
Franck SAUL,
Jean-Pierre SCHULLER,
Philippe SERVALLI,
Céline SIGRIST,
Jean-Marie SINCZAK,
Pauline TANNAL,
Jean-Michel TASSE,
Corinne THEVENIAU,
Sébastien TREPS,
Sébastien VANNEROT,
Elise VANTROYEN,
Géraldine WARIN,
Daniel WEIZMANN,
Régine WILLEMYNS,
Manuela XIMENES,
Roger YAWAT NTANDJI,
Jacques ZECCA,
Sébastien ZECCA.



Signature de convention de partenariat avec le Ministère des Armées



Intervention de Benoit HUVER à l'occasion de la première Masterclass de l'accélérateur de carrière #Womaccelerator.

ANNEXES



le COMEX 40 au MEDEF de l'Est Parisien



Soirée des médaillés des Jeux Olympiques de Tokyo

COMPTES 2021

Association Medef 93+94

39 AVENUE FOCH - CS 70034
94306 VINCENNES

Comptes annuels du 01/01/2021 au 31/12/2021



BILAN - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 220,00	2 431,00	8 789,00	11 033,00
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	1 815,00		1 815,00	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	66 370,09	35 805,26	30 564,83	28 247,73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	23 550,60		23 550,60	23 550,60
Autres titres immobilisés	481 764,25		481 764,25	481 764,25
Prêts				
Autres	1 202,47		1 202,47	4 008,61
TOTAL (I)	585 922,41	38 236,26	547 686,15	548 604,19
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	206 048,25	54 705,49	151 342,76	255 938,44
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	261 977,40		261 977,40	65 995,11
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 488 900,29		2 488 900,29	2 344 538,82
Charges constatées d'avance	11 480,99		11 480,99	14 539,22
TOTAL (II)	2 968 406,93	54 705,49	2 913 701,44	2 681 011,59
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 554 329,34	92 941,75	3 461 387,59	3 229 615,78

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 831 566,96	2 808 842,87
Excédent ou déficit de l'exercice	69 588,39	22 724,09
<i>Situation nette (sous total)</i>	2 901 155,35	2 831 566,96
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 901 155,35	2 831 566,96
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	187 447,70	130 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	187 447,70	130 000,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 322,80	113 932,64
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	159 160,78	128 592,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 602,29	4 591,80
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	118 698,67	20 932,26
TOTAL (IV)	372 784,54	268 048,82
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	3 461 387,59	3 229 615,78

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 277 587,44	1 269 335,75	8 251,69	0,65
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	50 393,83	50 306,47	87,36	0,17
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges	82 151,20	130 769,92	-48 618,72	-37,18
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	574,51	344,61	229,90	66,71
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 410 706,98	1 450 756,75	-40 049,77	-2,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	388 657,88	443 396,96	-54 739,08	-12,35
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	40 941,43	36 212,87	4 728,56	13,06
Salaires et traitements	516 885,98	477 942,92	38 943,06	8,15
Charges sociales	233 616,63	216 783,16	16 833,47	7,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 766,58	52 010,63	-6 244,05	-12,01
Dotations aux provisions	112 447,70	80 000,00	32 447,70	40,56
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	4 721,35	124 728,64	-120 007,29	-96,21
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 343 037,55	1 431 075,18	-88 037,63	-6,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	67 669,43	19 681,57	47 987,86	243,82
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	1 035,19	523,22	511,97	97,85
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 876,82	2 042,60	-165,78	-8,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 912,01	2 565,82	346,19	13,49
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 912,01	2 565,82	346,19	13,49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	70 581,44	22 247,39	48 334,05	217,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion	9 063,20	554,70	8 508,50	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	9 063,20	554,70	8 508,50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 494,98	78,00	2 416,98	
Sur opérations en capital	7 561,27		7 561,27	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	10 056,25	78,00	9 978,25	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-993,05	476,70	-1 469,75	-308,32
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 422 682,19	1 453 877,27	-31 195,08	-2,15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 353 093,80	1 431 153,18	-78 059,38	-5,45
EXCÉDENT OU DÉFICIT	69 588,39	22 724,09	46 864,30	206,23

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	11 220,00	2 431,00	8 789,00	11 033,00
20500000 CONCES.BREV.LIC.MARQ	11 220,00		11 220,00	31 858,95
28050000 AMORT CONCE.BREV.LIC		2 431,00	-2 431,00	-20 825,95
Immobilisations incorporelles en cours	1 815,00		1 815,00	
23200000 IMMO INCORPORELLES EN COURS	1 815,00		1 815,00	
Immobilisations corporelles				
Autres	66 370,09	35 805,26	30 564,83	28 247,73
21830000 MAT BUREAUX INFORMATIQUE	29 526,28		29 526,28	42 425,59
21840000 MOBILIER	36 843,81		36 843,81	44 735,42
28183000 AMORT MAT BUR INFORM		12 818,47	-12 818,47	-30 998,55
28184000 AMORTISS MOBILIER		22 986,79	-22 986,79	-27 914,73
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	23 550,60		23 550,60	23 550,60
26100000 TITRES PARTICIPATION	23 550,60		23 550,60	23 550,60
Autres titres immobilisés	481 764,25		481 764,25	481 764,25
27110000 ACTIONS	103 020,94		103 020,94	103 020,94
27111000 ACTIONS CLUB FOCH	375 682,33		375 682,33	375 682,33
27200000 FDS DE ROULEMENT BETG	3 060,98		3 060,98	3 060,98
Autres	1 202,47		1 202,47	4 008,61
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 202,47		1 202,47	4 008,61
TOTAL (I)	585 922,41	38 236,26	547 686,15	548 604,19
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	206 048,25	54 705,49	151 342,76	255 938,44
41100000 COLLECTIF CLIENT	21 405,85		21 405,85	
41110000 CLIENTS	179 851,95		179 851,95	244 289,08
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX				47 172,94
41810000 CLTS FACT A ETABLIR	4 790,45		4 790,45	11 649,36
49100000 DEPRECIATION COMPTES CLIENT		54 705,49	-54 705,49	-47 172,94
Autres	261 977,40		261 977,40	65 995,11
40980000 RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	448,32		448,32	237,24
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES				1 144,10
42500000 PERSONNEL AVANCES ACPTEES	226,08		226,08	
43790000 TICKETS RESTAURANTS				1 117,60
44700000 TAXES SUR LES SALAIRES	8 787,36		8 787,36	13 496,17
46720000 UPIEX A REMBOURSER	50 156,00		50 156,00	50 000,00
46730000 CLUB FOCH	200 007,45		200 007,45	
46780000 INTERETS COURUS S/ CC	1 035,19		1 035,19	
46870000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 317,00		1 317,00	
Disponibilités	2 488 900,29		2 488 900,29	2 344 538,82
51213000 SOCIETE GENERALE	610 154,04		610 154,04	467 669,39
51214000 SOCIETE GENERALE LIVRET	1 876 869,43		1 876 869,43	1 874 836,16
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 876,82		1 876,82	2 033,27
Charges constatées d'avance	11 480,99		11 480,99	14 539,22
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE	11 480,99		11 480,99	14 539,22
TOTAL (II)	2 968 406,93	54 705,49	2 913 701,44	2 681 011,59
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 554 329,34	92 941,75	3 461 387,59	3 229 615,78

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	2 831 566,96	2 808 842,87
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	2 831 566,96	2 808 842,87
Excédent ou déficit de l'exercice	69 588,39	22 724,09
Situation nette (sous total)	2 901 155,35	2 831 566,96
TOTAL (I)	2 901 155,35	2 831 566,96
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	187 447,70	130 000,00
15110000 PROV. POUR LITIGES	187 447,70	130 000,00
TOTAL (III)	187 447,70	130 000,00
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 322,80	113 932,64
40100000 FOURNISSEURS CENTRALISATEUR	53 974,26	
40110000 FOURNISSEURS		91 062,87
40810000 FRS FACT NON PARVENUES	26 348,54	22 869,77
Dettes fiscales et sociales	159 160,78	128 592,12
42820000 DETTES POUR CONGES PAYES	37 138,19	24 447,28
42860000 PERSO AUTRES CHARGES A PAYER	41 142,25	27 800,00
43100000 U.R.S.S.A.F	20 772,19	22 863,83
43710000 SPVI MUTUELLE	1 801,80	4 432,68
43731000 AG2R REUNICA RETRAITE	8 265,26	9 497,45
43780000 MALAKOFF MEDERIC	3 276,10	3 163,96
43790000 TICKETS RESTAURANTS	906,40	
43810000 FORMAT. CONT. A PAYER	1 701,85	2 737,24
43820000 CHARGES SOC / CONGES PAYES	21 117,00	13 841,45
43860000 CH. SOC. A PAYER	17 953,00	15 140,00
43861000 IJSS	1 061,27	
44210000 PLVT A LA SOURCE	4 025,47	4 668,23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 182,29	4 591,80
41910000 CLTS AVANCES ACPTE / CDES	12 182,29	4 591,80
Autres dettes	2 420,00	
41980000 RRR A ACCORDER / AVOIRS A ETABL	2 420,00	
Produits constatés d'avance	118 698,67	20 932,26
48700000 PRODUIT CONSTATES AVANCE	118 698,67	20 932,26
TOTAL (IV)	372 784,54	268 048,82
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	3 461 387,59	3 229 615,78

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 277 587,44	1 269 335,75	8 251,69	0,65
70600000 COTISATIONS	1 247 262,49	1 250 076,42	-2 813,93	-0,23
70610000 THEMATIQUES	420,00		420,00	
70620000 ASSISTANCE JURIDIQUE	6 050,00	400,00	5 650,00	
70670000 REMBT FRAIS GESTION STAGES	8 362,00	1 741,00	6 621,00	380,30
70851000 REFACTURATION AFFRANCHISSEMENT	14,90		14,90	
70853000 PARTENARIAT	10 321,78	9 000,00	1 321,78	14,69
70854000 REFACTURATION FRAIS ADMINISTRA	2 892,17	2 009,97	882,20	43,89
70855000 REFACTURATION SALAIRES ET CHAR	2 264,10	6 108,36	-3 844,26	-62,93
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	50 393,83	50 306,47	87,36	0,17
74130000 SUBVENTION FNE FORMATION	500,00		500,00	
74140000 SUBVENTION PRECIPUT	49 893,83	49 306,47	587,36	1,19
74210000 SPONSORISATION CHALLENGE SPORT		1 000,00	-1 000,00	-100,00
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges	82 151,20	130 769,92	-48 618,72	-37,18
78150000 REPRISE/PROV (CH EX)	55 000,00		55 000,00	
78170000 REPR. S/CLIENTS DOUTEUX	27 151,20	130 769,92	-103 618,72	-79,24
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	574,51	344,61	229,90	66,71
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	574,51	344,61	229,90	66,71
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 410 706,98	1 450 756,75	-40 049,77	-2,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	388 657,88	443 396,96	-54 739,08	-12,35
60610000 ELECTRICITE	207,27	171,76	35,51	20,67
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	1 801,60	1 532,06	269,54	17,59
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	1 850,94	2 148,32	-297,38	-13,84
60641000 FOURNITURES INFORMATIQUES	898,37	1 658,03	-759,66	-45,82
60650000 IMPRIMES ET FOURN. OFFSET	1 252,50	108,00	1 144,50	
60980000 RRRO S/ACHATS NON AFFECTES	-160,00		-160,00	
61320000 LOYERS	22 433,68	31 638,33	-9 204,65	-29,09
61350000 LOCAT. MATERIEL ET SERVEUR	17 129,08	9 360,82	7 768,26	82,99
61351000 CRM GRIOTTE - SYRAH	3 888,00	17 992,68	-14 104,68	-78,39
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPRO.	6 523,47	12 249,43	-5 725,96	-46,74
61520000 MENAGE DES LOCAUX	11 218,45	9 388,93	1 829,52	19,49
61561000 HEBERGEMENT INTERNET ET MAINT.	13 727,12	11 771,68	1 955,44	16,61
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	4 154,24	7 335,22	-3 180,98	-43,37
61660000 ASSURANCES VEHICULES	1 124,00		1 124,00	
61670000 ASSURANCES SUR LOCATIONS	591,93		591,93	
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	791,24	1 673,77	-882,53	-52,73
62220000 COMM.ET COURTAGES / VENTES	72,60	65,22	7,38	11,32
62260000 HONORAIRES	38 669,90	34 306,53	4 363,37	12,72

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
62265000 HONORAIRES AVOCATS	28 712,60	95 131,85	-66 419,25	-69,82
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	606,29	338,87	267,42	78,92
62280000 HONORAIRES DIVERS	11 577,18		11 577,18	
62310000 IMPRIMES	3 173,60	2 124,00	1 049,60	49,42
62330000 ANIMATION RESEAU ADHERENTS	149,98	767,02	-617,04	-80,45
62335000 PROSPECTION		1 010,45	-1 010,45	-100,00
62336000 FIDELISATION		59,00	-59,00	-100,00
62340000 ANIMATIONS RESEAUX MANDATS	1 102,01	2 784,72	-1 682,71	-60,43
62345000 RELATIONS INSTITUTIONNELLES	681,88	849,98	-168,10	-19,78
62350000 GRANDS EVENEMENTS		40 029,17	-40 029,17	-100,00
62355000 PARTENARIAT	8,80	272,00	-263,20	-96,76
62380000 POURBOIRES, DIVERS	1 701,91	1 035,90	666,01	64,29
62410000 TRANSPORTS / ACHATS		6,76	-6,76	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7,84	407,40	-399,56	-98,08
62511000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	10 690,71	1 746,85	8 943,86	512,00
62512000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 279,21	1 127,95	1 151,26	102,07
62550000 DEMENAGEMENTS	3 336,00		3 336,00	
62560000 MISSIONS	5 218,15	995,51	4 222,64	424,17
62561000 CA BUREAU MEP	15 963,80	4 268,40	11 695,40	274,00
62570000 RECEPTIONS	435,09	104,00	331,09	318,36
62571000 REUNION ENTREPREUNARIALES	7 640,73		7 640,73	
62572000 REUNIONS ET VOEUX DU PERSONNEL	2 496,54	832,50	1 664,04	199,88
62580000 ASSEMBLEE GENERALE	18 169,45		18 169,45	
62583000 REUNIONS PRUD'HOMMES	532,40		532,40	
62601000 AFFRANCHISSEMENTS	5 469,33	5 081,83	387,50	7,63
62602000 TELEPHONE	8 695,26	10 218,27	-1 523,01	-14,90
62603000 INTERNET		608,12	-608,12	-100,00
62700000 SERVICES BANCAIRES	2 336,22	2 620,43	-284,21	-10,85
62810000 COTISATIONS / ADHESIONS	131 348,51	125 210,00	6 138,51	4,90
62830000 FORMATIONS	150,00	4 365,20	-4 215,20	-96,56
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	40 941,43	36 212,87	4 728,56	13,06
63110000 TAXE SUR SALAIRES	38 144,69	33 475,63	4 669,06	13,95
63330000 FORMATION PROFESS. CONTINUE	2 796,74	2 737,24	59,50	2,17
Salaires et traitements	516 885,98	477 942,92	38 943,06	8,15
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	490 229,09	471 729,90	18 499,19	3,92
64120000 CONGES PAYES	12 690,91	435,02	12 255,89	
64130000 CONGES PAYES		13 910,00	-13 910,00	-100,00
64135000 PROVISIONS POUR PRIMES A PAYER	13 342,25	-8 132,00	21 474,25	264,07
64140000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	495,00		495,00	
64143000 INDEMNITES MALADIE	128,73		128,73	
Charges sociales	233 616,63	216 783,16	16 833,47	7,77
64510000 COTISATIONS URSSAF	143 048,03	140 022,29	3 025,74	2,16
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	12 132,13	10 783,45	1 348,68	12,51
64550000 REUNICA	48 966,97	44 196,05	4 770,92	10,79
64581000 CHARGES SUR CONGES PAYES	7 275,55	-670,05	7 945,60	
64582000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES A	2 813,00	1 927,00	886,00	45,98
64590000 MALAKOFF - MEDERIC	9 268,63	8 408,00	860,63	10,24
64710000 PRESTATIONS DIRECTES	1 504,00	2 910,50	-1 406,50	-48,33
64750000 MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE	1 036,80	1 344,00	-307,20	-22,86
64770000 TICKETS RESTAURANTS	7 571,52	7 861,92	-290,40	-3,69
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 766,58	52 010,63	-6 244,05	-12,01
68111000 DOT AMORT S/IMMO INCORPORELLES	2 244,00	187,00	2 057,00	
68112000 DOT AMORT S/IMMO CORPORELLES	9 742,94	7 834,24	1 908,70	24,36
68174000 DOT. DEPREC. / CREANCES	33 779,64	43 989,39	-10 209,75	-23,21
Dotations aux provisions	112 447,70	80 000,00	32 447,70	40,56
68150000 DOT PROV RISQ CHARGES EXPL.	112 447,70	80 000,00	32 447,70	40,56
Reports en fonds dédiés				

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Autres charges	4 721,35	124 728,64	-120 007,29	-96,21
65400000 PERTES/CREANCES IRRECOUVRABLES	3 901,25	124 721,95	-120 820,70	-96,87
65410000 PERTES/CREANCES IRR.EXERCICE	720,00		720,00	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	100,10	6,69	93,41	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 343 037,55	1 431 075,18	-88 037,63	-6,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	67 669,43	19 681,57	47 987,86	243,82
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	1 035,19	523,22	511,97	97,85
76150000 INTERETS COMPTE COURANT	1 035,19	523,22	511,97	97,85
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 876,82	2 042,60	-165,78	-8,12
76400000 PRODUITS FINANCIERS	1 876,82	2 042,60	-165,78	-8,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 912,01	2 565,82	346,19	13,49
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 912,01	2 565,82	346,19	13,49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	70 581,44	22 247,39	48 334,05	217,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	9 063,20	554,70	8 508,50	
77100000 PROD EXCEPT S/OP GESTION	1 895,40			
77180000 PRODUITS S/ COTISATIONS ANT.	7 167,80	554,70		
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	9 063,20	554,70	8 508,50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 494,98	78,00	2 416,98	
67120000 AMENDES ET PENALITES	94,98	78,00		21,77
67130000 DONS LIBERALITES	2 400,00			
Sur opérations en capital	7 561,27		7 561,27	
67880000 CHARGES EXCEPT DIVERSES	7 561,27		7 561,27	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	10 056,25	78,00	9 978,25	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-993,05	476,70	-1 469,75	-308,32
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 422 682,19	1 453 877,27	-31 195,08	-2,15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 353 093,80	1 431 153,18	-78 059,38	-5,45
EXCÉDENT OU DÉFICIT	69 588,39	22 724,09	46 864,30	206,23

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Variation N / N-1	
					en valeur	en %
TOTAL DES RESSOURCES	1 277 587,44	100,00	1 269 335,75	100,00	8 251,69	0,65
MARGE COMMERCIALE						
Taux de marge commerciale						
Production vendue	1 277 587,44	100,00	1 269 335,75	100,00	8 251,69	0,65
70600000 COTISATIONS	1 247 262,49	97,63	1 250 076,42	98,48	-2 813,93	-0,23
70610000 THEMATIQUES	420,00	0,03			420,00	
70620000 ASSISTANCE JURIDIQUE	6 050,00	0,47	400,00	0,03	5 650,00	
70670000 REMBT FRAIS GESTION STAGES	8 362,00	0,65	1 741,00	0,14	6 621,00	380,30
70851000 REFACTURATION AFFRANCHISSEM	14,90				14,90	
70853000 PARTENARIAT	10 321,78	0,81	9 000,00	0,71	1 321,78	14,69
70854000 REFACTURATION FRAIS ADMINIST	2 892,17	0,23	2 009,97	0,16	882,20	43,89
70855000 REFACTURATION SALAIRES ET CHA	2 264,10	0,18	6 108,36	0,48	-3 844,26	-62,93
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 277 587,44	100,00	1 269 335,75	100,00	8 251,69	0,65
+ Concours publics et subventions d'exploit.	50 393,83	3,94	50 306,47	3,96	87,36	0,17
74130000 SUBVENTION FNE FORMATION	500,00	0,04			500,00	
74140000 SUBVENTION PRECIPUT	49 893,83	3,91	49 306,47	3,88	587,36	1,19
74210000 SPONSORISATION CHALLENGE SPO			1 000,00	0,08	-1 000,00	-100,00
- Autres achats et charges externes	388 657,88	30,42	443 396,96	34,93	-54 739,08	-12,35
60610000 ELECTRICITE	207,27	0,02	171,76	0,01	35,51	20,67
60630000 FOUR PT EQUIP. OUTILLAGE	1 801,60	0,14	1 532,06	0,12	269,54	17,59
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	1 850,94	0,14	2 148,32	0,17	-297,38	-13,84
60641000 FOURNITURES INFORMATIQUES	898,37	0,07	1 658,03	0,13	-759,66	-45,82
60650000 IMPRIMES ET FOURN. OFFSET	1 252,50	0,10	108,00	0,01	1 144,50	
60980000 RRRO S/ACHATS NON AFFECTES	-160,00	-0,01			-160,00	
61320000 LOYERS	22 433,68	1,76	31 638,33	2,49	-9 204,65	-29,09
61350000 LOCAT. MATERIEL ET SERVEUR	17 129,08	1,34	9 360,82	0,74	7 768,26	82,99
61351000 CRM GRIOTTE - SYRAH	3 888,00	0,30	17 992,68	1,42	-14 104,68	-78,39
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPR	6 523,47	0,51	12 249,43	0,97	-5 725,96	-46,74
61520000 MENAGE DES LOCAUX	11 218,45	0,88	9 388,93	0,74	1 829,52	19,49
61561000 HEBERGEMENT INTERNET ET MAIN	13 727,12	1,07	11 771,68	0,93	1 955,44	16,61
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	4 154,24	0,33	7 335,22	0,58	-3 180,98	-43,37
61660000 ASSURANCES VEHICULES	1 124,00	0,09			1 124,00	
61670000 ASSURANCES SUR LOCATIONS	591,93	0,05			591,93	
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	791,24	0,06	1 673,77	0,13	-882,53	-52,73
62220000 COMM.ET COURTAGES / VENTES	72,60	0,01	65,22	0,01	7,38	11,32
62260000 HONORAIRES	38 669,90	3,03	34 306,53	2,70	4 363,37	12,72
62265000 HONORAIRES AVOCATS	28 712,60	2,25	95 131,85	7,49	-66 419,25	-69,82
62270000 FRAIS ACTES CONTENTIEUX	606,29	0,05	338,87	0,03	267,42	78,92
62280000 HONORAIRES DIVERS	11 577,18	0,91			11 577,18	
62310000 IMPRIMES	3 173,60	0,25	2 124,00	0,17	1 049,60	49,42
62330000 ANIMATION RESEAU ADHERENTS	149,98	0,01	767,02	0,06	-617,04	-80,45
62335000 PROSPECTION			1 010,45	0,08	-1 010,45	-100,00
62336000 FIDELISATION			59,00		-59,00	-100,00
62340000 ANIMATIONS RESEAUX MANDATS	1 102,01	0,09	2 784,72	0,22	-1 682,71	-60,43
62345000 RELATIONS INSTITUTIONNELLES	681,88	0,05	849,98	0,07	-168,10	-19,78
62350000 GRANDS EVEMENTS			40 029,17	3,15	-40 029,17	-100,00
62355000 PARTENARIAT	8,80		272,00	0,02	-263,20	-96,76
62380000 POURBOIRES, DIVERS	1 701,91	0,13	1 035,90	0,08	666,01	64,29
62410000 TRANSPORTS / ACHATS			6,76		-6,76	-100,00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7,84		407,40	0,03	-399,56	-98,08
62511000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	10 690,71	0,84	1 746,85	0,14	8 943,86	512,00
62512000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 279,21	0,18	1 127,95	0,09	1 151,26	102,07
62550000 DEMENAGEMENTS	3 336,00	0,26			3 336,00	
62560000 MISSIONS	5 218,15	0,41	995,51	0,08	4 222,64	424,17
62561000 CA BUREAU MEP	15 963,80	1,25	4 268,40	0,34	11 695,40	274,00
62570000 RECEPTIONS	435,09	0,03	104,00	0,01	331,09	318,36

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 01/01/20 Au 31/12/20	en %	Variation N / N-1	
					en valeur	en %
62571000 REUNION ENTREPREUNARIALES	7 640,73	0,60			7 640,73	
62572000 REUNIONS ET VOEUX DU PERSONNEL	2 496,54	0,20	832,50	0,07	1 664,04	199,88
62580000 ASSEMBLEE GENERALE	18 169,45	1,42			18 169,45	
62583000 REUNIONS PRUD'HOMMES	532,40	0,04			532,40	
62601000 AFFRANCHISSEMENTS	5 469,33	0,43	5 081,83	0,40	387,50	7,63
62602000 TELEPHONE	8 695,26	0,68	10 218,27	0,81	-1 523,01	-14,90
62603000 INTERNET			608,12	0,05	-608,12	-100,00
62700000 SERVICES BANCAIRES	2 336,22	0,18	2 620,43	0,21	-284,21	-10,85
62810000 COTISATIONS / ADHESIONS	131 348,51	10,28	125 210,00	9,86	6 138,51	4,90
62830000 FORMATIONS	150,00	0,01	4 365,20	0,34	-4 215,20	-96,56
VALEUR AJOUTÉE	939 323,39	73,52	876 245,26	69,03	63 078,13	7,20
- Impôts, taxes et versements assimilés	40 941,43	3,20	36 212,87	2,85	4 728,56	13,06
63110000 TAXE SUR SALAIRES	38 144,69	2,99	33 475,63	2,64	4 669,06	13,95
63330000 FORMATION PROFESS. CONTINUE	2 796,74	0,22	2 737,24	0,22	59,50	2,17
- Charges de personnel	750 502,61	58,74	694 726,08	54,73	55 776,53	8,03
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	490 229,09	38,37	471 729,90	37,16	18 499,19	3,92
64120000 CONGES PAYES	12 690,91	0,99	435,02	0,03	12 255,89	
64130000 CONGES PAYES			13 910,00	1,10	-13 910,00	-100,00
64135000 PROVISIONS POUR PRIMES A PAYE	13 342,25	1,04	-8 132,00	-0,64	21 474,25	264,07
64140000 INDEMNITES DE LICENCIEMENT	495,00	0,04			495,00	
64143000 INDEMNITES MALADIE	128,73	0,01			128,73	
64510000 COTISATIONS URSSAF	143 048,03	11,20	140 022,29	11,03	3 025,74	2,16
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	12 132,13	0,95	10 783,45	0,85	1 348,68	12,51
64550000 REUNICA	48 966,97	3,83	44 196,05	3,48	4 770,92	10,79
64581000 CHARGES SUR CONGES PAYES	7 275,55	0,57	-670,05	-0,05	7 945,60	
64582000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES A	2 813,00	0,22	1 927,00	0,15	886,00	45,98
64590000 MALAKOFF - MEDERIC	9 268,63	0,73	8 408,00	0,66	860,63	10,24
64710000 PRESTATIONS DIRECTES	1 504,00	0,12	2 910,50	0,23	-1 406,50	-48,33
64750000 MEDECINE TRAVAIL PHARMACIE	1 036,80	0,08	1 344,00	0,11	-307,20	-22,86
64770000 TICKETS RESTAURANTS	7 571,52	0,59	7 861,92	0,62	-290,40	-3,69
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	147 879,35	11,57	145 306,31	11,45	2 573,04	1,77
+ Autres produits	574,51	0,04	344,61	0,03	229,90	66,71
75800000 PRO DIVERS GESTION COURANTE	574,51	0,04	344,61	0,03	229,90	66,71
- Autres charges	4 721,35	0,37	124 728,64	9,83	-120 007,29	-96,21
65400000 PERTES/CREANCES IRRECOURAB	3 901,25	0,31	124 721,95	9,83	-120 820,70	-96,87
65410000 PERTES/CREANCES IRR.EXERCICE	720,00	0,06			720,00	
65800000 CHAR DIV-GESTION COURANTE	100,10	0,01	6,69		93,41	
+ Produits exceptionnels	9 063,20	0,71	554,70	0,04	8 508,50	
77100000 PROD EXCEPT S/OP GESTION	1 895,40	0,15			1 895,40	
77180000 PRODUITS S/ COTISATIONS ANT.	7 167,80	0,56	554,70	0,04	6 613,10	
- Charges exceptionnelles	10 056,25	0,79	78,00	0,01	9 978,25	
67120000 AMENDES ET PENALITES	94,98	0,01	78,00	0,01	16,98	21,77
67130000 DONS LIBERALITES	2 400,00	0,19			2 400,00	
67880000 CHARGES EXCEPT DIVERSES	7 561,27	0,59			7 561,27	
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	142 739,46	11,17	21 398,98	1,69	121 340,48	567,04
+ Produits financiers	2 912,01	0,23	2 565,82	0,20	346,19	13,49
76150000 INTERETS COMPTE COURANT	1 035,19	0,08	523,22	0,04	511,97	97,85
76400000 PRODUITS FINANCIERS	1 876,82	0,15	2 042,60	0,16	-165,78	-8,12
COÛT DE FINANCEMENT	2 912,01	0,23	2 565,82	0,20	346,19	13,49
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	145 651,47	11,40	23 964,80	1,89	121 686,67	507,77
- Dotations aux amts, aux dépréc. et aux prov.	158 214,28	12,38	132 010,63	10,40	26 203,65	19,85

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	O		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE	O		
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES,	O		
VENTILATION DE L'IMPÔT,			
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 3 461 387,59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 69 588,39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/05/2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

L'organisation patronale dispose d'un niveau de trésorerie suffisant a pas fait le choix de ne pas recourir aux aides gouvernementales disponibles.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toutes les créances classées en douteux sont provisionnées à hauteur de 100%.

EVENEMENTS POSTERIEURS :

Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	31 859		34 155
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	87 161		12 060
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	87 161		12 060
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		23 551		
	Autres titres immobilisés		481 764		
	Prêts et autres immobilisations financières		4 009		
		TOTAL IV	509 323		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			628 343		46 215

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		52 979	13 035	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		32 851	66 370	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		32 851	66 370	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				23 551	
	Autres titres immobilisés				481 764	
	Prêts & autres immob. financières			2 806	1 202	
		TOTAL IV		2 806	506 517	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				88 636	585 922	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		20 826	2 244	20 639	2 431
TOTAL		20 826	2 244	20 639	2 431
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	58 913	9 743	32 851	35 805
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		58 913	9 743	32 851	35 805
TOTAL GENERAL		79 739	11 987	53 490	38 236

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Autres immobs corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers Immob. financières Titres mis en équivalence Titres de participations Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	47 173	33 780	26 248	54 705
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	47 173	33 780	26 248	54 705

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	130 000	112 448	55 000	187 448
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		130 000	112 448	55 000	187 448
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	47 173	33 780	26 248	54 705
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		47 173	33 780	26 248	54 705
TOTAL GENERAL (I + II + III)		177 173	146 227	81 248	242 152
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	146 227	82 151	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 202		1 202
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		206 048	206 048	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		226	226	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	8 787	8 787	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		252 964	252 964		
Charges constatées d'avance		11 481	11 481		
TOTAUX			480 709	479 507	1 202
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 481
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 481

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 790
Autres créances	1 765
Disponibilités	1 877
TOTAL	8 433

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	2 808 842,87		356 758,31		2 831 566,96
Excédent ou déficit de l'exercice	22 724,09		22 724,09	356 758,31	-311 310,13
TOTAUX	2 831 566,96		379 482,40	356 758,31	2 520 256,83

01780 - Association Medef 93+94

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Subventions reçues :

- convention de partenariat 2021 pour un montant de 43 890€

- subvention AGFPN 2021 (provision) pour un montant de 4 283€

Utilisation : Contribution à la promotion et au développement de l'emploi et de la formation professionnelle

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		80 323	80 323		
Personnel & comptes rattachés		78 280	78 280		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		76 855	76 855		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	4 025	4 025		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		14 602	14 602		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		118 699	118 699		
TOTAUX		372 785	372 785		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	118 699
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	118 699

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 349
Dettes fiscales et sociales	120 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 420
TOTAL DES CHARGES À PAYER	148 882

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 39 761,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Le montant des IFC est versé chez Malakoff Médéric.

La dette sociale calculée par leurs actuaires n'est pas totalement couverte.

Le montant du fond collectif s'élève à 37 217.42 euros

L'en cours de rendement s'élevait au 1er janvier 2021 à 36 848.93 euros

Aucun versement n'a été effectué en 2021. Aucune prestation n'a été versée en 2021.

Détail des versements :

Année 2008 : 26 066

Année 2009 : 7 750

Année 2010 : 13 000

Année 2011 : 17 215

Année 2012 : 16 299

Année 2013 : 1 885

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES**GRANT THORNTON**

29 RUE DU PONT

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	20 275	18 931
Total	20 275	18 931

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération allouée aux organes de direction n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information sur les rémunérations individuelles.

LES EFFECTIFS

Les données ci-après concernent "l'effectif moyen"

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	8,00	8,00
Ingénieurs et cadres	7,00	7,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

MEDEF 93 + 94 - Le MEDEF de l'Est Parisien

Association loi 1901

39 avenue Foch

94300 Vincennes

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de commissariat aux comptes
au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles et du Centre
RCS Nanterre B 632 013 843

29 rue du Pont

92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Medef 93+94, Le Medef de l'Est Parisien

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'Association **Medef 93+94, Le Medef de l'Est Parisien**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **MEDEF 93 + 94, LE MEDEF DE L'EST PARISIEN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, le 14 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Solange Aïache
Associée

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 220,00	2 431,00	8 789,00	11 033,00
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	1 815,00		1 815,00	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	66 370,09	35 805,26	30 564,83	28 247,73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	23 550,60		23 550,60	23 550,60
Autres titres immobilisés	481 764,25		481 764,25	481 764,25
Prêts				
Autres	1 202,47		1 202,47	4 008,61
TOTAL (I)	585 922,41	38 236,26	547 686,15	548 604,19
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	206 048,25	54 705,49	151 342,76	255 938,44
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	261 977,40		261 977,40	65 995,11
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 488 900,29		2 488 900,29	2 344 538,82
Charges constatées d'avance	11 480,99		11 480,99	14 539,22
TOTAL (II)	2 968 406,93	54 705,49	2 913 701,44	2 681 011,59
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 554 329,34	92 941,75	3 461 387,59	3 229 615,78

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	2 831 566,96	2 808 842,87
Excédent ou déficit de l'exercice	69 588,39	22 724,09
<i>Situation nette (sous total)</i>	2 901 155,35	2 831 566,96
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 901 155,35	2 831 566,96
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	187 447,70	130 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	187 447,70	130 000,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 322,80	113 932,64
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	159 160,78	128 592,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 602,29	4 591,80
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	118 698,67	20 932,26
TOTAL (IV)	372 784,54	268 048,82
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	3 461 387,59	3 229 615,78

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 277 587,44	1 269 335,75	8 251,69	0,65
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	50 393,83	50 306,47	87,36	0,17
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges	82 151,20	130 769,92	-48 618,72	-37,18
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	574,51	344,61	229,90	66,71
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 410 706,98	1 450 756,75	-40 049,77	-2,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	388 657,88	443 396,96	-54 739,08	-12,35
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	40 941,43	36 212,87	4 728,56	13,06
Salaires et traitements	516 885,98	477 942,92	38 943,06	8,15
Charges sociales	233 616,63	216 783,16	16 833,47	7,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 766,58	52 010,63	-6 244,05	-12,01
Dotations aux provisions	112 447,70	80 000,00	32 447,70	40,56
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	4 721,35	124 728,64	-120 007,29	-96,21
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 343 037,55	1 431 075,18	-88 037,63	-6,15
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	67 669,43	19 681,57	47 987,86	243,82
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	1 035,19	523,22	511,97	97,85
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 876,82	2 042,60	-165,78	-8,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 912,01	2 565,82	346,19	13,49
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 912,01	2 565,82	346,19	13,49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	70 581,44	22 247,39	48 334,05	217,26
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion	9 063,20	554,70	8 508,50	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	9 063,20	554,70	8 508,50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 494,98	78,00	2 416,98	
Sur opérations en capital	7 561,27		7 561,27	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	10 056,25	78,00	9 978,25	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-993,05	476,70	-1 469,75	-308,32
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 422 682,19	1 453 877,27	-31 195,08	-2,15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 353 093,80	1 431 153,18	-78 059,38	-5,45
EXCÉDENT OU DÉFICIT	69 588,39	22 724,09	46 864,30	206,23

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	O		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE	O		
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS	O		
RESSOURCES,	O		
VENTILATION DE L'IMPÔT,			
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	O		
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 3 461 387,59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 69 588,39 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/05/2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

L'organisation patronale dispose d'un niveau de trésorerie suffisant a pas fait le choix de ne pas recourir aux aides gouvernementales disponibles.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toutes les créances classées en douteux sont provisionnées à hauteur de 100%.

EVENEMENTS POSTERIEURS :

En 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui visent cette dernière pourraient avoir des impacts financiers importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays.

Cet évènement n'a pas d'impact pour l'Association du MEDEF.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	31 859		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	87 161		12 060
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	87 161		12 060
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		23 551		
	Autres titres immobilisés		481 764		
	Prêts et autres immobilisations financières		4 009		
		TOTAL IV	509 323		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			628 343		12 060

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		20 639	11 220	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts, aménagts d. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		32 851	66 370	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		32 851	66 370	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				23 551	
	Autres titres immobilisés				481 764	
	Prêts & autres immob. financières			2 806	1 202	
		TOTAL IV		2 806	506 517	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				56 296	584 107	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		20 826	2 244	20 639	2 431
TOTAL		20 826	2 244	20 639	2 431
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	58 913	9 743	32 851	35 805
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		58 913	9 743	32 851	35 805
TOTAL GENERAL		79 739	11 987	53 490	38 236

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres immobilisations incorporelles Terrains Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons. Inst. techniques matériel et outillage industriels Autres immob. corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers Immob. financières Titres mis en équivalence Titres de participations Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	47 173	33 780	26 248	54 705
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	47 173	33 780	26 248	54 705

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	130 000	112 448	55 000	187 448
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		130 000	112 448	55 000	187 448
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	47 173	33 780	26 248	54 705
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		47 173	33 780	26 248	54 705
TOTAL GENERAL (I + II + III)		177 173	146 227	81 248	242 152
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	146 227	82 151	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 202		1 202
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		206 048	206 048	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés		226	226	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	8 787	8 787	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		252 964	252 964		
Charges constatées d'avance		11 481	11 481		
TOTAUX			480 709	479 507	1 202
Renvois	(1)	Montant			
	(2)	des			
	(3)				
	- Créances représentatives de titres prêtés				
	- Prêts accordés en cours d'exercice				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)				
	Créances reçues par legs ou donations				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 481
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	11 481

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 790
Autres créances	1 765
Disponibilités	1 877
TOTAL	8 433

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	2 808 842,87		22 724,09		2 831 566,96
Excédent ou déficit de l'exercice	22 724,09		69 588,39	22 724,09	69 588,39
TOTAUX	2 831 566,96		92 312,48	22 724,09	2 901 155,35

01780 - Association Medef 93+94

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Subventions reçues :

- convention de partenariat 2021 pour un montant de 43 890€

- subvention AGFPN 2021 (provision) pour un montant de 4 283€

Utilisation : Contribution à la promotion et au développement de l'emploi et de la formation professionnelle

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		80 323	80 323		
Personnel & comptes rattachés		78 280	78 280		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		76 855	76 855		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	4 025	4 025		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		14 602	14 602		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		118 699	118 699		
TOTAUX		372 785	372 785		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	118 699
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	118 699

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 349
Dettes fiscales et sociales	120 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 420
TOTAL DES CHARGES À PAYER	148 882

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 41 074,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Le montant des IFC est versé chez Malakoff Médéric.

La dette sociale calculée par leurs actuaires n'est pas totalement couverte.

Le montant du fond collectif s'élève à 37 217.42 euros

L'en cours de rendement s'élevait au 1er janvier 2021 à 36 848.93 euros

Aucun versement n'a été effectué en 2021. Aucune prestation n'a été versée en 2021.

Détail des versements :

Année 2008 : 26 066

Année 2009 : 7 750

Année 2010 : 13 000

Année 2011 : 17 215

Année 2012 : 16 299

Année 2013 : 1 885

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES**GRANT THORNTON**

29 RUE DU PONT

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	14 719	18 931
Total	14 719	18 931

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération allouée aux organes de direction n'est pas communiquée car elle conduirait à donner une information sur les rémunérations individuelles.

LES EFFECTIFS

Les données ci-après concernent "l'effectif moyen"

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	8,00	8,00
Ingénieurs et cadres	7,00	7,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



les élus du MEDEF de l'Est Parisien et Dominique RESTINO, Président de la CCIR IDF



Dominique BAYON, Vice-Président délégué aux entreprises en difficultés et à la relance

PROJETS DE RÉSOLUTION

PROJETS DE RÉSOLUTIONS EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2022

1ère résolution

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité, moral et financier, portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2ème résolution

Après en avoir pris connaissance, l'Assemblée Générale approuve le rapport général ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux Comptes portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3ème résolution

L'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels que présentés.

4ème résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter dans son entièreté le résultat positif de 69.588,39 € de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au report à nouveau.

5ème résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et au Conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

6ème résolution

L'Assemblée Générale adopte le budget prévisionnel pour l'exercice 2022, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 10 février 2022 et présenté dans le rapport moral, financier et d'activité pour l'exercice 2021.

7ème résolution

A la suite des avis favorables de l'assemblée générale du Club FOCH en date du 23 septembre 2021 et du Conseil d'Administration en date du 14 octobre 2021, l'Assemblée Générale approuve l'engagement de dépenses d'investissements d'un montant maximum d'un million cinq cent mille Euros (1.500.000 €) et, à cette fin, l'autorise également à souscrire, au nom et pour le compte de la Société Club Foch, auprès d'établissements financiers un ou plusieurs emprunts aux conditions actuelles du marché pour un montant maximum cumulé d'un million d'Euros (1.000.000 €) HT, frais annexes en sus.

8ème résolution

Faisant suite à sa cooptation au titre du Collège des Entreprises par décision du Conseil d'Administration en date du 23 septembre 2021, l'Assemblée Générale se prononce en faveur de la confirmation de Madame Marie-Anne CANTO-DUNSTON (À TABLE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien, pour un mandat de trois (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2024.

9ème résolution

Après avis favorable du Conseil d'administration du 19 mai 2022, l'Assemblée Générale se prononce en faveur du renouvellement du mandat de Monsieur Franck RAIMBAULT (AIR FRANCE) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien, pour un mandat de trois (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2024.

10ème résolution

Après avis favorable du Conseil d'administration du 19 mai 2022, l'Assemblée Générale

élit Monsieur Franck DEVEUGHELE (CLEF JOB 3) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Entreprises) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat de trois (3) ans venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2024.

11ème résolution

Après avis favorable du Conseil d'administration du 19 mai 2022, l'Assemblée Générale se prononce en faveur du renouvellement du mandat de Madame Mariam KHATTAB (MOZAIK RH) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Personnalités Qualifiées) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat d'un (1) an venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2022.

12ème résolution

Après avis favorable du Conseil d'administration du 19 mai 2022, l'Assemblée Générale se prononce en faveur du renouvellement du mandat de Madame Sylvie LE MAUX (Fédération Française d'escrime) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Personnalités Qualifiées) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat d'un (1) an venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2022.

13ème résolution

Après avis favorable du Conseil d'administration du 19 mai 2022, l'Assemblée Générale se prononce en faveur du renouvellement du mandat de Monsieur Philippe SERVALLI (Fédération Française du Bâtiment) en qualité de membre du Conseil d'Administration (Collège des Fédérations) du MEDEF de l'Est Parisien pour un mandat d'un (1) an venant à expiration avec l'assemblée générale appelée à statuer les comptes de l'exercice 2022.

Dernière résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président - avec faculté de subdéléguer - pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires ou statutaires, de publicité et d'enregistrement des décisions de ce jour.



Bastien BRUNIS et Franck DEVEUGHELE à la rencontre de Frédéric Coste (Ligue des jeunes talents)



Garden Party du 8 juillet 2021



ORGANISATION PATRONALE INTERPROFESSIONNELLE
TERRITORIALE & REPRÉSENTATIVE FONDÉE EN 1927

SEINE-SAINT-DENIS | VAL-DE-MARNE

WWW.MEDEF9394.ORG

MEDEF DE L'EST PARISIEN - MEDEF 93 | 94
ASSOCIATION LOI 1901
39 AVENUE FOCH - 94300 VINCENNES
STANDARD : 01.41.74.85.50 - CONTACT@MEDEF9394.ORG